



L'ORNE

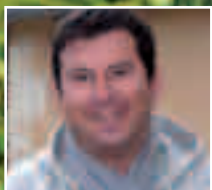
M A G A Z I N E



SERVICES

LE TOILETTAGE
DES COLLÈGES

PAGES 24 À 27



TRANCHE DE VIE

PASCAL BATAILLE
SOUS LE CHARME
DU PERCHE

PAGE 30



HORIZON 61

LA CARTE ROUTIÈRE
EN PLEIN
MOUVEMENT

PAGE 8

Echappées sans échappement

VOIES VERTES, SENTIERS PÉDESTRES, ÉQUESTRES, VTT

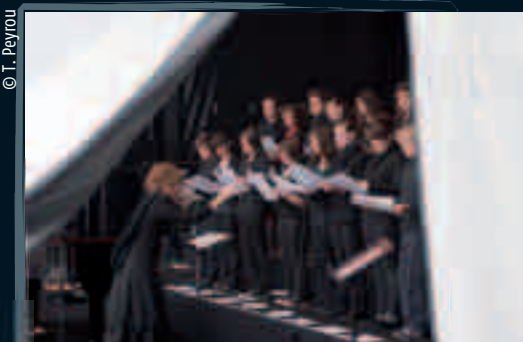
Orne en chœur(s)

C'est le début d'une très belle histoire ! La première édition du festival départemental de chant choral *Orne en chœur(s)* a rassemblé les passionnés de chant choral le temps d'un week-end, les 29 et 30 mai, dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département. Malgré un temps maussade, près de 1 000 personnes sont venues écouter ce chœur unique composé de 160 choristes et de 40 musiciens, suivi le lendemain de quatre chorales. Coup de chapeau à toutes celles et ceux qui ont participé à cette aventure.

© T. Peyrou



© T. Peyrou



© T. Peyrou



© T. Peyrou



© T. Peyrou



© T. Peyrou



© T. Peyrou



© T. Peyrou



Les voies du succès !

Quelle belle saison pour l'Orne ! Routes et sentiers sont à la fête, avec **cet été, l'inauguration du dernier tronçon Falaise-Argentan de l'A 88, celle de la section Hauterive-Le Mêle de la RN 12, et celle de la voie verte entre Alençon et Condé-sur-Huisne.** Cette conjonction d'événements heureux est assez rare pour un département et nous pouvons nous en féliciter. Ces réussites et réalisations sont le fruit d'un effort collectif.

Elles ont nécessité des investissements humains et financiers considérables. Pour certaines, elles ont été très longtemps attendues...

Mais rien n'est trop beau ou trop audacieux pour l'Orne, territoire d'équilibre que nous avons voulu accessible et attractif. Splendeurs naturelles, patrimoine d'exception, mémoire et innovation ; tant de charmes et de potentiel devaient éclater aux yeux de la capitale, de la région Basse-Normandie, du Sud-ouest. La construction de l'A28 et de l'A88 et les travaux entrepris sur la RN 12 ont ouvert et vont ouvrir de toutes nouvelles perspectives touristiques, culturelles, économiques, cela va sans dire !

En dépit des obstacles, des lenteurs, nous n'avons pas cédé au découragement et le jeu en valait la chandelle ! Routes et sentiers ne s'opposent pas, ils se conjuguent pour amener à nous, les voyageurs, futurs résidents, familles. Les voies ornaïses se rejoignent pour un progrès à visage humain et sillonnent une terre d'avenir. Nous la laisserons aux générations nouvelles, préservée, accueillante, irrésistible. Pour cela, le Conseil général s'engage fortement et sincèrement, en votant des crédits supplémentaires en faveur des infrastructures routières, en accompagnant votre installation, en soutenant vos projets, en captant les hauts potentiels, en favorisant l'implantation d'entreprises de renommée internationale.

Lieu de vie, de rêves et d'espoirs, l'Orne a trouvé la voie du succès !

ALAIN LAMBERT
SÉNATEUR
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

Sommaire

4 à 7 > Mouvements

8 et 9 > Horizon 61

- La carte routière en plein mouvement

10 et 11 > Économie

- Hôtellerie et restauration : quelles aides au menu ?

12 à 17 > Dossier

- Echappées sans échappement

20 à 21 > Territoires en mouvements

- Flers capitale des cyclos en 2011
- 200 bougies pour le pionnier du commerce moderne
- Secrets persans à l'école et au village

22 et 23 > En selle

- Le bel été du Haras national du Pin

24 à 27 > Services

- Rénovation des collèges :
 - le grand toilettage
 - du nouveau sur les chantiers

28 et 29 > Balade avec...

- Servanne Desmoulins-Hémery, conservatrice des objets d'art et responsable du musée d'art religieux à Sées

30 > Tranche de vie

- Pascal Bataille

31 > Nourritures



L'Orne Magazine / n°80 Juillet-Août-Septembre 2010

27, boulevard de Strasbourg - BP 528 - 61017 Alençon Cedex - Tél. 02 33 81 60 00 - Fax. 02 33 81 60 71

Directeur de la publication : Alain Lambert - Rédacteur en chef : France-Laure Sulon - Ont collaboré à ce numéro : Jacques Bonnet, Blandine Bienfait, Marylène Carre, Laurent Cauville, Jacques-Antoine Delevaux, Irène Martin-Houlgatte, Véronique Ihidopé, Stéphanie Liénart, Jean-Baptiste Quentin, Géraldine Toussaint -

Photo de une : aprim-caen.fr - Photos : APRIM, Romain Clément / APRIM, David Commenchal, Jean-Michel Gatey, Sébastien Pardo, Thomas Peyrou -

Conception maquette & mise en page : aprim-caen.fr Révision : Alain Besse - Impression : Imprimerie Léonce Deprez ISSN 11482990 - Dépôt légal : à parution -

E-mail : dircom@cg61.fr

www.orne.fr



A Philippe Senaux, professeur agrégé de Sciences économiques et sociales, fait « Chevalier dans l'ordre des palmes académiques » pour services rendus à l'Education Nationale au lycée Saint-Thomas-d'Aquin à Flers.



A Robert Loquet, médaillé d'honneur du Conseil général. Investi dans la vie publique à partir de 1983, il a été maire de Domfront de 1995 à 2008 et siège au Conseil général depuis 1995. Il y est secrétaire à la Commission des routes, transports et bâtiments. Il est aussi le 1^{er} vice-président de Orne Habitat.

A René Cornec, directeur général des services du Conseil général de l'Orne, qui a reçu des mains de Gérard Burel, Président d'honneur du Conseil général, les insignes d'officier dans l'Ordre National du Mérite, en présence d'Alain Lambert, président du Conseil général et de nombreux élus et invités de l'administration.



Au 18^e festival des chorales des collèges et lycées de l'Orne qui a rassemblé 600 jeunes chanteurs de 22 établissements en juin, pour la comédie musicale " Aldric et le pays du XXI^e siècle ". Les choristes ont répété toute l'année pour se produire à Argentan, Alençon, Flers et Mortagne-au-Perche. Les élèves de l'option théâtre du collège Félix Leclerc de Longny-au-Perche ont assuré la partie théâtrale et l'orchestre des CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) des collèges Truffaut d'Argentan et Louise Michel d'Alençon ont accompagné les choristes.

A la délégation ornaise des restaurateurs qui s'est rendue à Kusel (Allemagne). Six chefs bagnolais ont concocté un menu normand pour un dîner qui a réuni 200 Allemands. Arlequin de courgette et carottes, marbré de lapereau, sorbet trou normand, mignon de porc farci aux senteurs vanillées... (entre autres mets). De parfaits ambassadeurs de notre département.

Mouve

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Dessignons ensemble l'Orne de demain

Le Conseil général consulte tous les Ornaïens via le questionnaire joint à l'Orne Magazine. Objectif : actualiser le projet pour l'Orne à l'horizon 2020, véritable outil d'aide à la décision pour les conseillers généraux.



TRANSPORTS SCOLAIRES

L'autocar s'adapte au handicap



Le 9 avril dernier, la Régie départementale des transports assurait pour la première fois le transport d'une élève handicapée dans le cadre des répétitions du festival des chorales des collèges.

Un autocar adapté de 63 places acheté l'an passé par le Conseil général a permis de transporter l'élève scolarisée au collège St-Exupéry à Alençon en fauteuil roulant en même temps que ses camarades. A ce jour, la Régie départementale des transports dispose de deux véhicules de ce type ; trois autres arriveront pour la rentrée de septembre.

Edition 2010 du guide Handicap et automobile : ouvrage qui propose de nombreuses réponses en matière automobile aux personnes handicapées : aménager sa voiture, se former à la conduite... Une nouvelle rubrique camping-car et toujours plus d'adresses très utiles. Renseignements au 01.47.01.09.60.



Moins chère en ligne...

Il est déjà possible de se procurer sa carte de transport scolaire pour l'an prochain sur www.orne.fr et payer en ligne le forfait annuel (menu « Transports scolaires », puis rubrique « Inscrivez-vous en ligne »). Nouveauté cette année : l'inscription en ligne permet de bénéficier d'une réduction de 10 € (51 € par enfant au lieu de 61 € pour les demandes par courrier). Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, les collèges ont été invités à mettre leurs ordinateurs à disposition des familles. L'inscription papier reste possible. Elle est même nécessaire pour les familles qui ont à fournir des pièces justificatives. Le tarif annuel forfaitaire pour le transport scolaire est de 61 € en 2010/2011 pour collégiens et lycéens, gratuit pour les élèves de maternelle et de primaire.

Une famille ne paie au maximum que pour deux enfants. La gratuité est instaurée à partir du troisième. En quelques clics, sur le même site, consultez les horaires et les points d'arrêt de chaque ligne.



CADRE DE VIE

Fines fleurs des communes

Dites-le avec des fleurs ! 89 communes, (dont 25 labellisées « Ville ou Village Fleuri ») ainsi que 53 particuliers ont été récompensés le 28 avril dernier, lors du 50^e Concours des Villes et Villages Fleuris et des Maisons Fleuries. Christophe de Balorre, Président du Comité



Départemental du Tourisme (CDT), leur a remis les prix à l'Hôtel du Département.

Prix spécial du Conseil général et du CDT à Saint-Fraimbault (4 fleurs). Dans le classement régional, Villiers-sous-Mortagne obtient la 3^e place et arborera sa première fleur sur le panneau tant convoité à l'entrée de la commune. Saint-Hilaire-le-Chatel et Saint-Michel-des-Andaines passent de 2 à 3 fleurs.

Pour ces communes, l'impact du label va au-delà du tourisme : il est aussi social, économique, technique et environnemental. La Campagne « Fleurir la France » est organisée et animée par le CDT, mandaté par le Conseil général. L'édition 2010 est d'ores et déjà lancée !

Inscriptions et renseignements au 02 33 28 88 71

COLLÈGES

Talents d'écriture

« Internet, un nouveau monde » était le thème cette année du concours « Classes presse », organisé par le CLEMI, Publihebdoo et Ouest France (1). Ce concours sensibilise les élèves à lire les journaux et à écrire « pour être lu ». Des journalistes parrainent des classes et y diffusent des journaux. Un challenge d'écriture ponctue l'opération. La remise des prix a eu lieu le 21 mai dernier à l'Hôtel du Département, en présence de plus de 300 élèves. Les lauréats 2010 :

1^{er} prix : Erwann Toussaint (collège Balzac d'Alençon) pour « Cyberpolicier : un visage humain dans un monde virtuel ».

2^{ème} prix : Renée Bakker, Margot Hebert, Pauline Lebreton, Constance Sebert (collège Racine d'Alençon) pour « Du plaisir à la maladie ».

3^{ème} prix : Manon Lecerf et Emeline Le Pelley (collège



Houlme de Briouze) pour « Attention virus : de 7 à 77 ans, toutes les générations contaminées ! »

Les articles sont à lire sur Tavidado.

(1) Partenaire, le Conseil général a apporté une aide de 28 830 €

ÉVÉNEMENT

La nuit magique de Pierres en lumières

Ambiance mystérieuse et émotion pour les visiteurs nocturnes de la 2^e édition de *Pierres en lumières*, le 29 mai dernier... Les 1 200 bénévoles mobilisés ont été récompensés par l'affluence des spectateurs venus aux concerts dans les églises et aux parades lumineuses, spectacles et parcours insolites... Encore une fois la magie a opéré dans l'Orne !



FILIÈRE

Promotion sur le bois

Une journée pour promouvoir le potentiel de la filière bois et de ses métiers. C'est ce qui sera proposé le 24 septembre prochain à l'IUT de Damigny. Conférences, stands d'information, démonstrations de matériel pour les élèves de collèges (3^e et 4^e) et de lycées. Voulu par le Préfet, le Président du Conseil général et le Directeur Interrégional de l'ONF, cette journée s'adresse à tous, collégiens, professionnels et élus locaux.

Plus d'infos sur www.professionsbois.com



PRÉVENTION

Des réponses au village

Apporter des réponses aux questions que les jeunes se posent sur la santé, l'alcool, la cigarette, la drogue, l'addiction à l'écran ou bien encore la sexualité, c'est l'objectif du Village Santé Prévention Citoyenneté. Du 15 au 26 mars dernier, il était à Alençon, Flers et Argentan, où des professionnels et bénévoles ont donné leurs éclairages. A Argentan, le Conseil général était présent pour sensibiliser les adolescents aux risques encourus à la descente du car scolaire en diffusant son clip "Crash test". Il présentait également la nouvelle version de Tavidado et l'exposition « J'ai 10 ans et tout va bien » réalisée par des enfants avec les services de l'Aide Educative à Domicile (AED), portant sur les rythmes de vie à cet âge (hygiène, sommeil, santé, alimentation...). En parallèle, un questionnaire anonyme réalisé par plusieurs acteurs de la santé et mis en ligne sur le site Tavidado, a enquêté sur la santé des adolescents, et leurs habitudes de consommation de tabac, d'alcool, de stupéfiants et de multimédia.

A **Anne-Laure Guérin**, chef de cuisine du lycée Napoléon à L'Aigle, qui a remporté en février le concours « Bien manger en Normandie ».

Aux éleveurs pour leur participation aux comices et concours agricoles.

- Catégorie bovins reproducteurs : 1^{er} prix au comice du canton de Courtoimer, 2^e prix au comice du canton de Briouze, 3^e prix au comice du canton de Vimoutiers.

- Catégorie activités rurales développement : 1^{er} prix au comice du canton du Mêle, 2^e prix au comice du canton de la Ferté-Fresnel, 3^e prix au comice du canton de Moulins-la-Marche.

- Prix de l'innovation : au comice du canton de Carrouges.

A **Olivier Galon**, médaille d'argent aux championnats de France de cross court à La Roche-sur-Yon et vainqueur des 10 km d'Argentan, tout comme la Flérienne **Elodie Alexandre**.

Aux étudiants de l'IUT Génie mécanique, concepteurs d'un véhicule qui a parcouru 315 km avec seulement 1 litre d'essence. Le véhicule a participé au 3^e Eco-marathon-Shell, à Lausitz (Allemagne) aux côtés d'engins roulants venus des quatre coins de l'Europe.

A **Jérémy Descarpentries**,



31 ans, qui a soutenu sa thèse le 3 mai à l'IUT d'Alençon et obtenu mention « Très honorable » doublée des félicitations orales du jury.

Son travail, sur les propriétés du mélange coquille d'œuf ou de coquillage broyé et plastique fondu est le fruit de 4 ans de recherches cofinancés par le Conseil général de l'Orne.



A **Hubert Nobis** de l'Auberge de la Mine (La Ferrière-aux-Étangs) et **Philippe Giraud**, de l'Atelier de la Pierre (Longny-au-Perche) lauréats des premiers prix au concours « Stars et Métiers 2010 » organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Banque Populaire de l'Ouest. Le premier, restaurateur, se distingue dans la catégorie « Dynamique de gestion des ressources humaines ». Le second, tailleur de pierre, dans la catégorie « Stratégie globale d'innovation ».

A **Antoine Voynet** qui a créé son équipe de pilotes à Alençon. La KS team est la 3^e équipe française de Formula Renault 2.0 à former les futures vedettes du sport automobile.

A l'**association départementale pour la pêche** qui a réalisé un DVD sur la pêche dans l'Orne avec plusieurs partenaires dont le Conseil général. Comment pêcher dans notre département, quelle est la technique la plus adaptée, les parcours spécifiques aménagés, les gîtes labellisés pêche ? " L'Orne, Nouvelle Destination de pêche ", DVD à découvrir en kiosque et sur www.peche-orne.fr



A **Mickaël Chevalier et Guillaume Malherbe**, agriculteurs et créateurs à Argentan du premier distributeur de lait cru du département. Au Centre Leclerc, le client se sert 24h/24 et 7j/7 avec ou sans sa bouteille (1 € pour 1 l de lait, 10 c pour un verre). D'autres produits laitiers (teurgoule, riz au lait, flan) sont également vendus sous leur marque " Aux délices du lait ". Alors que le concept se développe en France, un deuxième distributeur est prévu au Super U de Falaise, d'autres sur la région caennaise. Contact : www.aux-delices-du-lait.fr

A **Kémo**, étalon d'origine américaine arrivé au Haras national du Pin. Sa venue permettra la reproduction de perchons plus légers, plus adaptés à l'attelage et à l'équitation de loisirs.

Au **cru 2010 du championnat de France des tripes** qui se tenait à Longny-au-Perche et a rassemblé 175 plats venant de tout l'hexagone, même si la région Grand Ouest était très représentée !

A **Manon et Antoine Thomas, deux jeunes accordéonistes de Saint-Ouen-de-la-Cour**, frère et sœur de 13 et 10 ans, qualifiés pour la coupe d'Europe d'accordéon qui se tiendra en octobre dans le Lot.

Au **relais d'Horbé à La Perrière**, hôtel, brocante, restaurant, bar, cybercafé, devenu premier Café de Pays, label destiné à faire du cafetier un ambassadeur du département.

Mouve

COOPÉRATION

Visite au labo

Des biologistes et vétérinaires du Moyen-Orient ont visité, en mars, le laboratoire départemental de l'Orne, réputé pour avoir été le premier en France à dépister la maladie de la vache folle en analyse de " routine ". La délégation (1) a audité le processus de dépistage et visité un

abattoir et le service de l'équarrissage de l'Orne. Une visite inscrite dans la perspective d'une levée de l'embargo des exportations de viandes bovines et de produits biologiques pour l'amélioration génétique des bovins vers les pays du Moyen-Orient.



(1) Arabie Saoudite, Oman, Katar, Bahreïn, Emirats Arabes unis et Koweït.

WEB

www.orne-terroirs.fr relooké

Sur cette nouvelle version plus conviviale, attrayante et enrichie, retrouvez toutes les adresses où trouver les produits locaux de la marque collective des producteurs fermiers, artisans et restaurateurs ornaï ! Grâce à la newsletter et au fil RSS, restez informé des nouveautés et des événements et recevez des idées de recettes !



SPORT

Futures stars du foot à Flers

Les futures stars du foot débarquent dans la région ! Les 18, 21 et 24 juillet prochains, Flers accueillera trois matchs du Championnat d'Europe des moins de 19 ans de l'UEFA. Les autres matchs se dérouleront du 18 au 30 juillet dans quatre autres villes de Basse-Normandie : Caen, Bayeux, Mondeville, Saint-Lô. Après le tirage au sort le 4 juin, 8 équipes européennes, dont la France qualifiée d'office, s'affronteront pour la phase finale. Pour promouvoir ce grand événement sportif, le Conseil général a lancé début juin un quiz sur www.tavidado.orne.fr. A gagner : des places pour les matchs à Flers.



Informations au 02 33 80 27 40

GASTRONOMIE

Succès sucré-salé



C'est une entrée ou un dessert ? Un goûter ? Laurent Bouver, charcutier-boucher, et Julien Barbier, boulanger-pâtissier, tous deux installés à

Boucé, conjuguent leurs talents en lançant une spécialité décalée : la brioche au boudin noir, alias « Briodine ». Ce sucré-salé connaît un succès grandissant depuis une dégustation organisée à Boucé l'an passé... Le produit s'exporte aujourd'hui hors du département. La Briodine, future spécialité ornaïse ? Avec elle, Laurent Bouver, trois fois médaille d'or du boudin noir, et Julien Barbier, meilleur apprenti de France de la brioche feuilletée, viennent en tout cas de gagner le trophée national du « créatif salé à base de boudin », au concours international du boudin noir à Mortagne-au-Perche.

TERROIR

Le « Made in Orne » gagne à Paris

Les Ornaï sont au tableau d'honneur du Concours général agricole de Paris. Organisé chaque année dans le cadre du Salon de l'agriculture, il distingue les meilleurs dans chaque catégorie de produits alimentaires d'origine fermière, artisanale ou industrielle. Et les lauréats sont :

- Le GAEC de la Galotière (Crouettes) pour son Calvados AOC Hors d'âge (médaille d'argent) et pour son Pommeau de Normandie AOC 3 ans et plus (médaille d'argent) ;
- Les Chaix du Verger Normand (Domfront) pour son Calvados Domfrontais AOC VSOP (médaille de bronze) et son Calvados Domfrontais AOC Hors d'âge (médaille d'argent) ;
- Les Cidres de la Pommerai (Fournier Frères à La Lacelle), dans la catégorie « Cidres artisanaux ou de marque » ;
- Gillot SAS (Saint-Hilaire-de-Briouze) dans la catégorie « Produits laitiers nationaux », pour ses camemberts.

OBSERVATOIRE

Débats sur les transports

Le 2^e rendez-vous de l'Observatoire territorial (1) de l'Orne, le 7 mai dernier à l'Hôtel du Département, avait pour thème : « Mobilité et transports : les enjeux de l'Orne ». Des spécialistes ont abordé les questions de transport de marchandises et de mobilité dans l'Orne. De nombreux élus ont débattu sur le sujet et évoqué les grands enjeux : mieux appréhender l'aménagement du territoire, développer le transport en commun et à la demande ainsi que des réseaux d'interconnexion de qualité, sensibiliser à la préservation de l'environnement en incitant l'achat de véhicules propres, réduire les déplacements, repenser et appré-



hender la ville et son environnement pour contrôler l'étalement urbain. Dans l'Orne, rappelons que les trois-quarts des déplacements se font en véhicule particulier, que 97% des échanges de marchandises se font

par la route, contre 1,5% par le fer et 1,5% en fluvial.

(1) L'Observatoire territorial de l'Orne est l'unité de veille et de prospective territoriale créée au Conseil général.

SOCIAL



Nouveaux locaux à Vimoutiers

Les nouveaux locaux de l'antenne des services sociaux du Département sont opérationnels après deux ans de travaux. Ce pôle permet de rencontrer les assistantes sociales, d'obtenir des conseils sur les aides, d'être accompagné dans les démarches d'insertion, d'accueillir les tout-petits et leurs mamans pour une consultation médicale ou faire appel au service de Protection de l'enfance (PMI). Le lieu est également ouvert aux partenaires sociaux. Véritable service public de proximité, ce lieu enrichit le réseau d'aide sociale de l'Orne, onze antennes sont déployées par le Conseil général.

Contact : 02 33 39 06 33

MÉCÉNAT

Grandes orgues à ressusciter



L'association Mécénat pour les grandes orgues de Notre-Dame d'Alençon propose de faire revivre les grandes orgues de la Basilique Notre-Dame d'Alençon, dont le « buffet », l'un des plus beaux de France, est classé aux Monuments historiques. Il vient d'éditer une plaquette pour attirer les mécènes. **Contact** : Association pour les grandes orgues de Notre-Dame d'Alençon – Office de tourisme Maison d'Ozé – Place de la Magdeleine – 61000 Alençon.

JEUX CONCOURS

Tavidado



Encore des jeux-concours et des cadeaux à la clé sur Tavidado. Sur le blog des 11-15 ans Ornais. En juillet, le grand concours « Un été dans l'Orne, c'est quoi pour toi ? » promet d'autres cadeaux. **Pour jouer** : www.tavidado.orne.fr



Aux collèges du département qui ont diffusé " Crash test " le DVD de sensibilisation aux risques d'accident aux abords des cars scolaires. Réalisé par le Conseil général, ce film choc rappelle aux jeunes les règles de sécurité élémentaires à la montée ou descente du bus.

A Clémentine Fernandez, ex-escrimeuse d'Alençon, médaille de bronze aux championnats du Monde Juniors d'épée.

A la Flérienne Christine Picard, championne de France de culturisme et Stéphane Hamard, né à Domfront, 3^e de sa catégorie.

A Romain Hardy, 11^e et meilleur Ornais du Paris-Camembert 2010.

A Nicole Duval, championne de Normandie pour la troisième année consécutive en tir à l'arc, **Emilie Lacroix**, cadette, 2^e, et **Benjamin Demeulenaère**, 2^e également dans la catégorie seniors.

A Lucas Corvée, 8^e finaliste du championnat du monde juniors de badminton, champion de France en simple et double messieurs, vice-champion de France en double mixte. Il est sélectionné au championnat du monde senior du 23 au 29 août 2010, à Paris.

A Laurent Chartrain, 8^e Européen et 4^e Français dans la manche de rallycross du championnat d'Europe de Kerlabo dans les Côtes-d'Armor.

Aux 56 professionnels du tourisme ornais, labellisés Normandie qualité tourisme, qui ont reçu leur diplôme 2010 pour leurs hôtels, restaurants, activités de loisirs, camping, café.

A Bagnoles-de-l'Orne, qui devient « station verte » et rejoint les 550 stations vertes françaises. www.stationverte.com

Aux Compagnons d'Emmaüs, qui occupent désormais à Alençon des locaux flambants neufs plus vastes, plus adaptés à l'accueil d'urgence, juste à côté des anciens. Une opération soutenue par le Conseil général à hauteur de 68 750 €.

La carte routière en plein mouvement

Nouvelles routes inaugurées, nouveaux chantiers engagés cet été... Le paysage routier de l'Orne se transforme à grands pas. A l'image de l'A 88, entre Argentan – Falaise qui sera inaugurée en août et qui contribuera à mieux connecter l'Orne.



Les travaux de l'A 88 entre Argentan et Falaise s'achèvent. Ouverture du tronçon fin août.

L'ouverture en août de l'autoroute entre Argentan et Falaise (lire en encadré) illustre l'accélération du désenclavement routier de l'Orne. Autres nouveautés : d'une part la 2 x 2 voies entre Hauterive et Le Mêle-sur-Sarthe (RN 12), pour les liaisons vers Paris, et d'autre part, un tronçon à 2 x 2 voies entre Flers et Argentan (lire ci-dessous). Deux autres opérations importantes sont en cours :

le contournement de Sées et le raccordement sud de Gacé avec l'échangeur de l'A 28.

Le contournement de Sées

Entamés début 2010, les travaux de contournement de Sées vont dévier du centre-ville le trafic en provenance de Mortagne-au-Perche, Courtomer, etc. Sur le seul axe Mortagne-Courtomer, on recense chaque jour 3 176 véhicules (10 % de poids lourds). Une source d'accidents et de difficultés dans un centre-ville étroit. Ces travaux faciliteront les relations de l'est ornaïse avec l'A 28 et A 88. La nouvelle route de 3,5 kilomètres partira d'Aunou-sur-Orne (D3, à l'est de Sées), franchira l'A 28 et viendra rejoindre la route Alençon-Gacé, environ 1 km au sud de l'échangeur. L'essentiel des travaux aura lieu en 2010.

Un barreau à la sortie de Gacé

Développer le réseau, faciliter les connexions entre les axes sont les priorités des élus du Département. Le prochain chantier situé au sud de Gacé s'inscrit bien dans ces objectifs. Le chantier démarre au début de l'été. Cette route de 1,3 km, reliera la route d'Argentan, la route d'Alençon et la route de L'Aigle. Elle assurera leur connexion avec l'échangeur de l'A 28, situé à la sortie de Gacé. Cette nouvelle est aussi un grand progrès pour la sécurité et la fluidité de la circulation dans l'agglomération même de Gacé. ■

Argentan – Falaise : autoroute en août

Argentan – Falaise par autoroute : ce sera possible dès le 25 août. La rapidité exceptionnelle des travaux a permis d'avancer de 4 mois son ouverture. Au terme d'un chantier de 3 ans, les Ornaïses vont ainsi gagner plus de 20 minutes pour se rendre à Caen, désormais accessible en 2 x 2 voies depuis Alençon.

C'est donc avec un peu d'avance que le concessionnaire Alicorne peut mettre en service une autoroute depuis Falaise jusqu'à Sées (45 km). Sur les 30 km du tronçon Argentan-Falaise qui ouvrira en août, le viaduc de l'Orne (Fontenai-sur-Orne) en impose par ses dimensions : 350 m de long en huit travées, profil 2 x 2 voies avec bandes d'arrêt d'urgence. A lui seul, un investissement de plus de 14 millions d'euros. Ces travaux s'achèveront définitivement à l'automne avec les plantations.

Mais aussi

Flers – Argentan : un tronçon en 2 x 2 voies

Les travaux du premier tronçon de l'axe Flers – Argentan en 2 x 2 voies ont été plus rapides que prévu. Ces 2 kilomètres seront inaugurés début juillet. Ils relieront Argentan à l'A 88. L'investissement s'élève à 7,5 M€ TTC. Le Département de l'Orne, maître d'ouvrage, a reçu le soutien financier de la Région Basse-Normandie, pour un montant de 1,3 M€. La communauté de communes du pays d'Argentan a également signé une convention de participation avec le Département en 2007, d'un montant de 1,08 M€.

Alençon se rapproche de Paris

La 2 x 2 voies entre Hauterive et Le Mêle-sur-Sarthe (RN 12) s'achève et va faciliter les liaisons vers Paris. D'une longueur de 10 km, cette section va permettre d'offrir une continuité de 2 x 2 voies d'Alençon jusqu'au-delà de Mortagne-au-Perche. Une opération réalisée par l'État avec l'aide des collectivités (Contrat de Plan État-Région). Le Département s'y est fortement impliqué à travers les réaménagements fonciers et une participation financière importante : 1/3 du montant des travaux soit environ 21 M€.



Toujours plus numérique

L'Orne n'en finit pas de se « numériser ». En 2010, le Département accélère le processus à travers différentes actions : " Orne Internet haut débit pour tous ", " Nomades 100 " et l'élargissement des missions de l'Echangeur.

L'Internet haut débit est un enjeu majeur de développement du territoire. L'Orne l'a bien compris. Pour faire face aux demandes croissantes d'accès à l'Internet haut débit, le Conseil général renouvelle l'opération "Orne Internet haut débit pour tous". Réalisée en juillet 2008, celle-ci a connu un grand succès. Quelque 1 900 familles, référencées hors zone de couverture ADSL, ont bénéficié d'une prise en charge financière de leur pack de connexion à l'Internet par satellite. L'objectif de cette nouvelle opération est de tendre vers une

couverture en haut débit sur 100 % du territoire. Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, les abonnés se verront rembourser le kit de connexion satellitaire ou hertzien d'une valeur de 400 €, dans les zones non couvertes par l'ADSL ni par le Wimax.

Mieux vivre, mieux travailler

Une telle couverture pour quoi faire ? Améliorer les conditions de vie et de travail, par exemple. Le Département a donc lancé, en parallèle, depuis le 29 janvier, l'opération "Nomades 100". Cette dernière vise à soutenir des projets publics et privés qui s'engagent à créer des espaces collectifs équipés en très haut débit et ouverts en priorité aux télétravailleurs. Deux candidatures ont d'ores et déjà été retenues par le comité de sélection. Il s'agit de celles des CDC du pays de Camembert à Vimoutiers et de Bellême.

Enfin, l'Echangeur de Basse-Normandie, situé à la Halle aux blés à Alençon, a vu ses missions élargies à la formation des élus et agents administratifs de l'Orne aux usages liés à Internet. ■

© P. Soissons



L'opération "Orne Internet haut débit pour tous" est renouvelée. En 2008, elle a permis à 1 900 familles de bénéficier d'une prise en charge financière de leur pack de connexion à l'Internet par satellite.

Clips de séduction sur le web

L'Orne se vend sur la toile, avec quatre clips vidéos décalés pour attirer les porteurs de projets.



Dans ces clips, un personnage un rien râleur vante, sans vraiment le savoir, les atouts de l'Orne.

porteurs de projets du bassin parisien. Quatre clips de promotion économique ont été réalisés. Ils luttent contre les idées reçues sur le département, pour en faire des atouts majeurs de séduction des porteurs de projets, indépendants ou salariés. Communications, réseaux, qualité du cadre de vie, performances des savoir-faire sont les quatre thèmes abordés.

Le ton est drôle, décalé, incarné par un personnage un rien râleur qui vante, sans vraiment le savoir, les atouts de l'Orne. Quatre séquences diffusées en mai sur les sites du *Figaro*, de *l'Expansion* et de *Télérama*, mais aussi sur les plates-formes commu-

nautaires You Tube et Dailymotion et sur les sites partenaires. Ils sont visibles aussi sur le "mur" de la page Facebook d'Orne Développement et le Hub de Viadeo. Plus d'un million de visiteurs ont vu ces vidéos. "Miser sur le rayonnement de l'Orne, c'est en faire une terre de chances, d'opportunités et de projets", rappelle Jérôme Nury, Vice-président du Conseil général chargé des affaires économiques. *Le département est une destination économique et professionnelle incontournable à deux heures de Paris !* » Après la création d'Ornelink, le cercle des Ornais de Paris, et la mise en ligne du site www.jeminstalledanslorne.com, cette série de quatre clips poursuit l'opération séduction lancée par le Département. ■

contre-pied. En mai, le Conseil général de l'Orne a délibérément joué la carte de l'humour et de l'autodérision pour promouvoir son territoire. Cœur de cible : les décideurs et

Hôtellerie et restauration : quelles aides au menu ?

L'hôtellerie-restauration est un secteur important de l'économie ornaise. Il contribue directement à l'attractivité du département. C'est pourquoi le Conseil général aide les professionnels du secteur qui souhaitent se développer. Exemples.

Une vraie renaissance. Parmi les établissements accompagnés par le Département ces dernières années : l'Hostellerie de la Renaissance à Argentan. Arnaud et Cécilia Viel ont repris cette institution locale, il y a onze ans, et en ont fortement redoré le blason. « Pour progresser, pour monter le projet dont nous rêvions, nous voulions un hôtel-restaurant. Nous avons tout refait, par étapes, mais nous avons conservé les volumes, » souligne Cécilia Viel.

Après avoir débuté (avec la maman d'Arnaud), à l'Auberge de l'Abbaye, également à Argentan, le couple s'est attaqué à un projet ambitieux. La dernière tranche de travaux a été la plus importante : façade principale modernisée, symbolisant l'esprit

de lieu ; nouveau petit salon aménagé ; chambres rénovées, « car je veux proposer à la clientèle des chambres où j'aimerais m'arrêter ». La cuisine a été transformée entièrement, à la main du chef : « un gain de temps et une plus grande qualité de travail pour tous ». Cette métamorphose de la Renaissance est un bon exemple du soutien que peut apporter le Conseil général aux projets du secteur.

Des aides qui consolident

Aux aides portant sur la structure et ses équipements, le Département a ajouté un soutien labellisé « *Charme Orne en Normandie* » auquel s'attache un référentiel de qualité. Des aides liées à l'adaptation

des établissements pour l'accueil de personnes handicapées ou à l'amélioration de la qualité environnementale complètent ce dispositif (lire en encadré).

« Les aides du Département apportent un plus au projet, le consolident. Le dossier est instruit par le comité départemental du tourisme qui prend le temps nécessaire, se déplace. Ce contact est important. La partie hôtellerie et la façade ont fait l'objet d'un dossier « *Charme* », la cuisine d'un soutien à l'équipement », rappelle Cécilia Viel.

Montée en gamme

Pour La Renaissance, l'objectif est la poursuite de la « montée en gamme » de l'établissement, l'hôtellerie devant être à la hauteur d'une table devenue une référence dans cette partie du département : « A l'Abbaye, nous avons une clientèle familiale et de groupes, et une petite clientèle d'affaires. Ici, nous avons développé cette dernière, et nous avons gardé les familles. C'est une reconnaissance. Cela nous apporte aussi une régularité de fréquentation. »

Référencée dans les guides, notamment dans le Michelin et le Gault-et-Millau, la Renaissance a choisi de rejoindre la chaîne d'établissements de prestige « Châteaux et Hôtels Collection » que parraine Alain Ducasse. « Mais c'est d'abord pour nos clients que nous travaillons et que nous améliorons notre établissement. » ■

Les aides départementales à l'hôtellerie-restauration

Depuis 2005, deux types d'aides existent :

- l'aide « **structurelle** » accompagne, sous conditions, tout type de projet. Elle est de 25% des travaux HT, plafonnée à 7 500 € pour les restaurants et 15 000 € pour les hôtels ;
- l'aide labellisée « *Charme Orne en Normandie* » impose de respecter un référentiel de qualité avec l'intervention recommandée d'un architecte d'intérieur. Cette aide est plafonnée à 20 000 € pour les restaurants et 50 000 € pour les hôtels.

Deux aides spécifiques complètent ce dispositif, elles concernent tous les équipements touristiques :

- le soutien à la mise en œuvre d'une démarche de

qualité environnementale : respectant un référentiel départemental et nécessitant le recours à un architecte ou à un cabinet spécialisé, cette aide est cumulable avec les aides précédentes dont le plafond est alors majoré de 15% ;

• le soutien à la réalisation des travaux en vue d'obtenir le label « **Tourisme et Handicap** » : l'aide est de 25 % du montant des travaux liés à l'accessibilité (plafonnée à 10 000 € par établissement). Ces aides sont attribuées aux établissements, non aux propriétaires. Un propriétaire vendeur peut être amené à en rétrocéder une partie.

Renseignements, comité départemental du tourisme :
Tél. 02 33 28 88 71.





Cécilia et Arnaud Viel ont repris l'Hostellerie de la Renaissance, à Argentan, il y a 11 ans. Depuis, l'établissement s'est métamorphosé et a largement redoré son blason. Façade, cuisines, chambres, salles, salon... Ce renouveau, salué par les guides et soutenu par le Conseil général, s'est également traduit dans l'assiette.

« Au Bout de la rue » à Flers

« Une aide pour l'intervention d'un architecte »

Yohann et Anais Lelaizant ont repris il y a trois ans le restaurant « Au Bout de la rue » à Flers. A une cuisine jugée raffinée et que les



guides gastronomiques ont rapidement saluée, les restaurateurs ont voulu donner « un cadre qui nous ressemble, plus lumineux, tout en gardant le côté chaleureux qui a toujours caractérisé le restaurant. Nous savions ce que nous voulions : l'ambiance, les couleurs... Lorsque nous avons monté le projet, nous nous sommes souvenus que la CCI de Flers-Argentan nous avait informés de la possibilité d'obtenir une aide du Conseil général. Ce soutien, le seul auquel nous pouvions prétendre, a été important parce qu'il

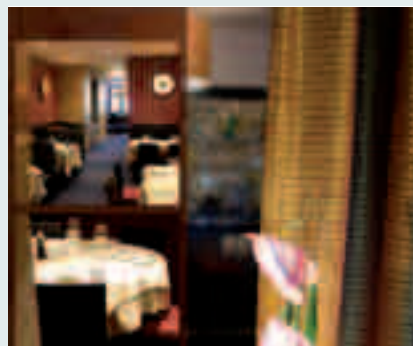
correspondait à l'intervention d'un architecte qui était indispensable pour mettre en forme notre projet. C'est une vraie satisfaction, le résultat a séduit la clientèle. On ne pourrait qu'inciter des confrères à procéder de la même façon. ■

« La Potinière » à Bagnoles-de-l'Orne

« Améliorer le projet »



L'hôtel restaurant " La Potinière ", établissement emblématique des bords du lac de Bagnoles-de-l'Orne a été racheté au début de l'année par Alain et Isabelle Demesy et Arnaud et Stéphanie Boulanger : « Nous avons refait entièrement le restaurant et quelques chambres et nous aménageons une aile nouvelle de 7 chambres, note Mme Boulanger. C'est une modernisation importante pour apporter plus de confort à l'hôtel 2 étoiles. Tout en conservant quelques plats traditionnels, nous avons voulu donner une nouvelle identité au restaurant pour apporter une diversité dans l'offre de la station. L'aide accordée par le Département nous a permis d'améliorer la qualité du projet et de moderniser l'hôtel-restaurant. » ■



*A pied, à cheval, à vélo, en rollers et loin des voitures...
Entre Condé-sur-Huisne et Alençon, la voie verte inaugurée
le 13 juin est un ruban de 67 kilomètres qui permet, en
toute sécurité, de découvrir d'autres points de vue et tout
un patrimoine naturel et architectural.*



Echappées sans échappement

A pied, à cheval, à vélo, ou même en rollers, les circuits loin des voitures qui nous rapprochent des oiseaux sont légion dans l'Orne. Plus de 5 000 kilomètres d'itinéraires préservés. Le fruit d'une politique départementale engagée depuis des années. Priorité actuelle : des chemins qui allient tranquillité, confort et sécurité, à l'image de la nouvelle voie verte entre Condé-sur-Huisne et Alençon.

Piétons et cyclistes, rollers et cavaliers (par endroits), enfants et retraités, le temps d'un pique-nique ou pour une escapade de plusieurs jours... la voie verte qui relie Condé-sur-Huisne à Alençon offre, sur 65 kilomètres, toutes les possibilités de programme pour une balade sans parasites motorisés (lire en pages 14 et 15). Rou-

lant, aménagé, peu accidenté et ouvert sur son environnement, ce nouvel itinéraire vient compléter un réseau de circuits de promenades et randonnées très fourni dans l'Orne. Cette nouvelle voie verte est également emblématique d'une offre tournée vers un public plus large. « *Les attentes ont changé. Aujourd'hui, les pratiquants recherchent la promenade dans*

une nature facile d'accès, sécurisée, dans une campagne un peu idéalisée, dans un contexte moins aventureux que celui de la pure randonnée. » Christophe de Balorre, vice-président du Conseil général et président du Comité départemental du Tourisme, souligne la promotion de cette offre qui a sensiblement évolué ces dix dernières années. Incitées et aidées par le Conseil général, les collectivités du département, accompagnées par le CDT, ont pris conscience de la richesse de leurs chemins, sentiers, petites routes tranquilles. « *A la fin des années 1990, les opérations de balisage, d'aménagements, de valorisation de circuits se sont multipliées. On est arrivé à 4 000 kilomètres d'itinéraires en 2005 et nous dépassons les 5 000 kilomètres aujourd'hui* », complète-t-il.

interview en page 18). Après la reconquête, priorité désormais à la qualité et la variété de l'offre. « *Avec une palette très large de paysages qui vont de la moyenne montagne au bocage en passant par la forêt, l'Orne a de solides atouts par rapport à des concurrents directs comme l'Yonne ou l'Oise, estime l'élu. Encore faut-il s'adapter à la demande et être lisible.* » C'est tout le sens de la politique actuelle votée par le Conseil général et orchestrée sur le terrain par le CDT. Proposer plus de circuits en boucle, promouvoir certains itinéraires emblématiques de la région, être encore plus exigeant sur les référentiels de qualification des itinéraires... Le CDT conduit une action ambitieuse, soucieuse du plus grand nombre sans oublier de soigner quelques niches comme le cheval ou le VTT (lire en page 19). « *Nous devons proposer une lecture simple et attractive de nos richesses, insiste Christophe de Balorre. Exemple avec le topoguide « l'Orne à pied », qui propose 46 promenades et randonnées tous publics, très qualitatives et porteuses de l'identité ornaise. Une vraie vitrine du département.* » L'enjeu est de taille. Nos chemins ne mènent pas à Rome, mais à Paris, et son formidable marché tout proche. ■



La prime à la qualité des circuits

Christophe de Balorre,
vice-président du Conseil général,
président de la commission éducation,
culture et sport et président du Comité
départemental du Tourisme.

Depuis 2006, le travail d'animation et de sensibilisation que mène le CDT (Comité Départemental du Tourisme) à destination des collectivités ornaïses, pour le compte du Conseil général, est essentiellement axé sur la qualité. Après des années à étoffer quantitativement l'offre en ouvrant beaucoup de nouvelles voies, l'heure est à la valeur ajoutée. « *Nous avons initié des référentiels de qualification des parcours proposés sur nos brochures, avec une échelle de notation allant de un à trois « cœurs ».* Pour que le CDT édite un topoguide comprenant plusieurs boucles ou itinéraires, ces derniers doivent avoir obtenu, au moins pour 50% d'entre eux, la note maximale de trois cœurs, pour 25% deux cœurs et pour 25% un cœur... » Les circuits sont l'objet de visites sur le terrain. Les critères de sécurité, confort, tranquillité restent essentiels : pas d'arbres pour obstruer le passage, un minimum de portions goudronnées, un balisage impeccable. Les critères sont nombreux. Mais c'est le prix d'une qualité réclamée aujourd'hui par de plus en plus d'usagers. ■

Au bout du chemin, le marché parisien

Un véritable patrimoine a ainsi été sauvé des herbes folles et des ronces. Le Département recueille là les fruits d'une politique d'incitation des collectivités, à travers son Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnées (PDIPR), qui prévoit des aides aux acquisitions, d'aménagements et à la promotion des circuits (lire in-

Voie verte : la route buissonnière facile

La nouvelle voie verte entre Condé-sur-Huisne et Alençon s'inscrit sur l'itinéraire de Paris au Mont-Saint-Michel. Elle illustre parfaitement un concept en développement, qui dessine une nouvelle carte de l'Europe à taille humaine. Les collectivités défrichent d'antiques itinéraires, les riverains redécouvrent le plaisir de cheminer et les touristes esquissent des traversées imaginaires.

Une voûte d'arbres, un ruban de sable compacté, le frôlement d'une roue de vélo, le bruit régulier des pas et le rire des enfants. Bienvenue sur une voie verte, voie de communication en site propre, réservée aux déplacements non motorisés : cyclistes, piétons, joggers, rollers, poussettes, cavaliers et personnes à mobilité réduite. Motocyclistes et automobilistes s'abstenir. Ici, le mode de transport est nécessairement doux.

Un long chemin

L'Orne comptait déjà 20 kilomètres de voies vertes entre La Selle-la-Forge (Flers) et Domfront et 26 kilomètres entre Mortain et

Domfront, sur d'anciennes voies ferrées désaffectées. Le 13 juin 2010, le département a inauguré une nouvelle portion de 67 kilomètres entre Condé-sur-Huisne et Alençon. Le projet a émergé dans les esprits en 1984, après la fermeture définitive de la ligne de chemin de fer construite en 1873. En 2002, le Conseil général rachète la voie aux Réseaux Ferroviaires Français et la remet aux mains d'un syndicat mixte créé en mai 2004 par les collectivités traversées. Celui-ci prend en charge la remise en état et l'aménagement de la voie. Longtemps délaissée, la ligne est passée sous l'emprise des ronces et bois sauvages, notamment sur les 13 kilomètres entre Condé et Maison-Maugis, où subsistent les rails. « Là, les entreprises ont avancé au rythme de 400 mètres

par jour », explique Pierre Labadie, chef de projet pour le syndicat mixte. Les rails déposés sont valorisés, les traverses traitées et éliminées (elles contiennent un produit cancérigène) et les broussailles, broyées, vont servir de paillage végétal sur les parcelles des communes riveraines.

Un terrain de pétanque de 67 kilomètres !

Après le gros œuvre, les travaux d'aménagement commencent en juin 2009. Il faut niveler le ballast, le recouvrir d'une couche de granulats et de sable compacté qui lui donne la texture d'un terrain de pétanque. Sur les bas-côtés, la terre accumulée réduit la différence de niveau. Aujourd'hui, l'ancienne



voie ferrée est devenue un ruban blanc qui sillonne prés et vallées sans grand dénivelé pour permettre l'accès à tous. Les intersections avec les routes sont sécurisées par des barrières et signalées par des panneaux ; des bornes et des plaques balisent la voie et tous les cinq kilomètres, les usagers sont orientés vers des aires d'arrêts. Des toilettes sèches ont été installées à Neuilly-le-Bisson, dans un bâtiment de bois et de paille, réalisé par un chantier d'insertion. En juin, des jeunes volontaires internationaux vont réhabiliter la petite gare de Condé-sur-Huisne. Pour l'inauguration, toutes les communes se sont mêlées à la fête. Pas de doute, la voie verte est un fil qui mobilise et relie les énergies. ■

« La voie verte valorise l'identité du territoire »

Jean-Pierre Gérondeau, président du syndicat mixte de la voie verte de Condé-sur-Huisne à Alençon et du Parc naturel régional du Perche, Conseiller général de Rémarlard.

« Les voies vertes sont des leviers pour les territoires. Cheminant sur un itinéraire sécurisé, l'usager est invité à (re)découvrir le patrimoine naturel et architectural : se laisser surprendre par un ouvrage d'art, se pencher sur l'écosystème d'une haie, goûter les produits du terroir. La voie verte le conduit vers les chambres d'hôtes, les commerces locaux : elle contribue à développer l'économie locale. Elle est l'architecture centrale d'un territoire. Connectée au réseau des chemins de randonnée et autres véloroutes, elle dessine de nouveaux circuits de découverte touristique. Son cheminement devient le prétexte à la découverte. À travers elle, les riverains portent un regard différent sur leur territoire. Elle valorise son identité ». ■

Une autre façon de se déplacer



La voie verte de Condé-sur-Huisne à Alençon, comme toute voie verte, est un aménagement en site propre destiné aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite et cavaliers, dans le cadre des déplacements quotidiens, des loisirs ou du tourisme. Elle est accessible au plus grand nombre, sans exigence physique et sécurisée en conséquence. Une Charte des utilisateurs est établie en concertation avec les usagers, pour veiller à la bonne intégration des différents usages. La voie verte fait partie d'un territoire et le valorise : elle relie ou permet de rejoindre des curiosités du patrimoine, des trésors naturels, des villages de caractère, des chemins de randonnée. Elle est connectée aux lieux d'hébergement, de restauration, de location et réparation de bicyclettes, et dessert autant que possible les équipements scolaires, de loisirs et les commerces.



Jalons

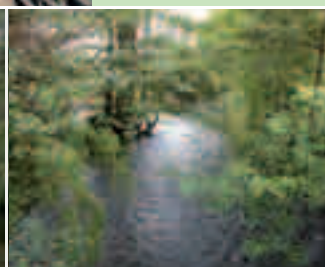
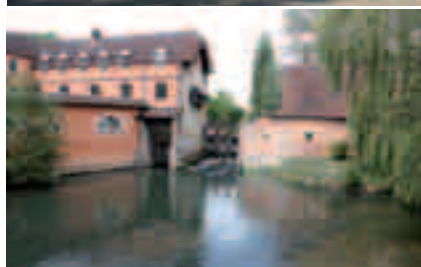
- **Mai 2004** : le Syndicat pour la mise en valeur et l'entretien de l'ancienne ligne de chemin de fer Condé-sur-Huisne / Alençon est constitué.
- **Mai 2009** : le Conseil général de l'Orne rétrocède pour l'euro symbolique la ligne au syndicat.
- **Septembre 2009** : le Conseil général attribue une subvention de 804 000 €. Démarrage des travaux.
- **Juin 2010** : inauguration de la voie verte.

Coût des études et travaux : 4 millions d'euros

- Syndicat Mixte de la Voie Verte : 1 026 000 €
- Etat : 820 000 € dont 790 000 € au titre de la labellisation « Pôle d'Excellence Rurale »
- Département : 804 000 € (dont 105 985 € pour l'acquisition de la ligne)
- Région : 680 000 €
- Europe : 670 000 €



Paysages variés, moulins, rivières, anciennes gares, détails architecturaux et autres curiosités. La nouvelle voie verte réserve une longue série de découvertes.

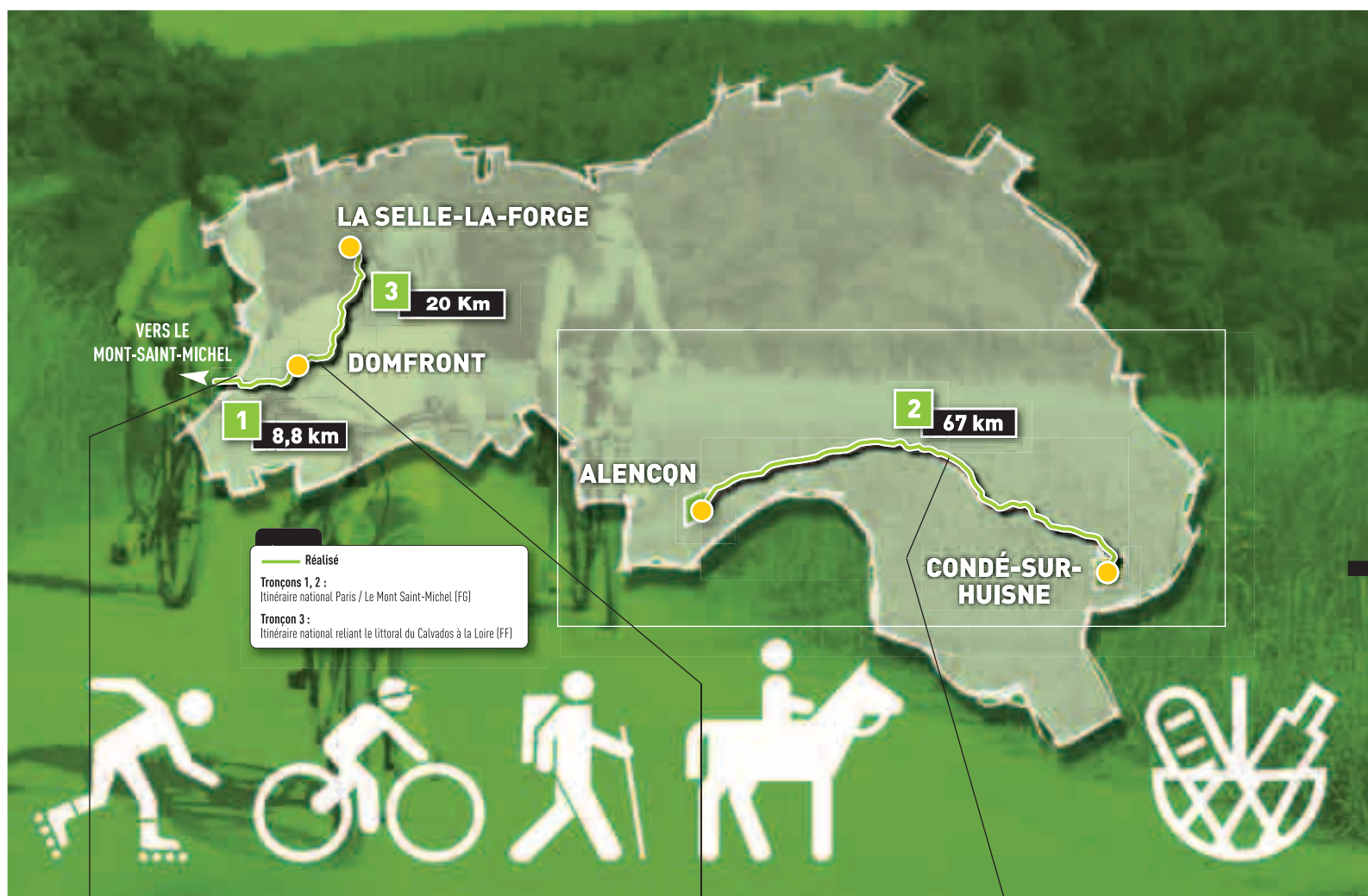


« Sur cette voie verte, tous les endroits ont leur charme. En fond de vallée, la voie est comme un chemin creux à peine éclairé par le soleil qui perce à travers le feuillage. Ailleurs, elle s'enfonçe dans la forêt, traverse des petits villages, croise de beaux manoirs et des arbres têtards. » **Pierre Labadie, chef de projet « voie verte ».**



« Nous sommes parties de Mortagne-au-Perche à vélo. Nous avons hâte de découvrir la voie. C'est agréable, sécurisant, très facile pour rouler. La campagne est magnifique et nous avons déniché un petit coin sympa pour pique-niquer. On reviendra avec les enfants. » **Véronique et Solange, promeneuses.**

Les voies vertes dans l'Orne



Mortain - Domfront

Voie ferrée - 26 km

Cette voie verte commence à Mortain, où passe la longue voie verte du Mortainais à la baie du Mont-Saint-Michel et s'achève à Domfront. Elle offre des paysages variés et bucoliques à travers le bocage normand. Elle est autorisée aux cavaliers. Elle s'inscrit sur l'itinéraire de Paris-Le Mont-Saint-Michel.

La Selle-la-Forge - Domfront

Voie ferrée - 20 km

Aménagée sur une ancienne voie ferrée entre Flers et Domfront, elle constitue le prolongement de la voie verte Domfront-Mortain-Pontaubault, et permet donc un parcours continu de 85 km, entre la périphérie de Flers et la baie du Mont-St-Michel. Elle fait également partie d'un projet de véloroute Ouisseham-Angers qui reliera la Manche à la Loire par Caen, Flers, Domfront, Mayenne, Laval, en majorité sur voie verte : au nord de Mayenne sur anciennes voies ferrées, au sud le long de la Mayenne.

Alençon - Condé-sur-Huisne

Voie ferrée - 67 km

La nouvelle voie verte de l'Orne traverse les Parcs naturels régionaux du Perche et de Normandie-Maine. Elle s'inscrit sur l'itinéraire de Paris-Le Mont-Saint-Michel (350 km). (détails sur la deuxième carte).

67 kilomètres d'Alençon à Condé-sur-Huisne

La voie parcourt 67 km, de la gare d'Alençon à Condé-sur-Huisne.

42 km sont accessibles aux cavaliers de Sémallé à Courgeon, de Corbon à Maisons Maugis et de Rémalard à Condé. Elle traverse les Parcs naturels régionaux du Perche et de Normandie-Maine.

Des aires de repos sont aménagées tous les 5 kilomètres. Elle s'inscrit sur l'itinéraire de Paris-Le Mont-Saint-Michel (350 km).

Un topoguide sur la voie verte Alençon - Condé-sur-Huisne sera bientôt disponible. Il fournira toutes les informations sur le parcours et son environnement.

Il traitera principalement de l'histoire de la voie, présentera l'environnement naturel et patrimonial ainsi que toutes les données pratiques utiles. ■

+ d'infos sur www.voieverte61.site.voila.fr.



Randonner dans l'Orne

Beaucoup de topoguides édités par le CDT ou par les collectivités valorisent les circuits de promenades et de randonnées de l'Orne. Ils sont également disponibles en ligne sur le site www.randonnee-normandie.com (rubrique « Boutique des topoguides »), créé par le CDT de l'Orne. Petite sélection de cette littérature incontournable pour tous les amateurs d'oxygène.

L'Orne à pied

Nos 46 plus belles balades. L'Orne à pied regroupe des itinéraires sélectionnés pour leur qualité et la découverte des sites exceptionnels.

Prix : 16.70 €



Le Perche à pied

30 promenades et randonnées. Pour découvrir des paysages aux couleurs harmonieuses, des villages pittoresques et d'élégants manoirs au détour des chemins.

Prix : 16.70 €



Pays d'Argentan et Pays d'Auge Ornais à cheval

Pour partir, sur des parcours conçus pour la pratique équestre, à la découverte de plusieurs régions naturelles, de la plaine d'Argentan aux portes de la Suisse Normande.

Prix : 8.50 €



Attelage de loisirs

Des circuits exceptionnels, dans les forêts de l'Orne, sur des parcours conçus pour l'attelage.

Prix : 18.50 €



Espace VTT-FFC du Pays d'Auge Ornais

Découvrez la région des haras et un pays riche en histoire et tradition sur des parcours conçus pour la pratique du VTT labellisés FFC.

Prix : 8.50 €



Des marcheurs gâtés par la nature

L'Orne est une terre idéale pour la balade à pied. Les randonneurs purs et durs le savent depuis longtemps. Les promeneurs plus occasionnels découvrent depuis quelques années que les chemins d'ici sont aussi conçus pour eux.

Chaque marcheur trouve chaussure à son pied dans l'Orne. Le Département, gâté par la nature, offre une palette très complète à ceux qui aiment mettre un pied devant l'autre et recommencer. Pour tous niveaux, tous programmes, tous âges... L'offre exceptionnelle de l'Orne en matière de randonnée pédestre tient d'abord à la grande diversité des milieux naturels proposés. Ici, l'on peut arpenter d'immenses massifs forestiers et faire une pause sous les chênes centenaires, s'essouffler sur des reliefs abrupts, passer à gué des rapides ou franchir de calmes ruisseaux, alterner chemins creux et pierriers, landes et bocage...

Les marcheurs ont l'embarras du choix. D'autant que la littérature sur le sujet ne manque pas pour établir son programme, quel que soit son profil, son niveau, son calendrier. A commencer par les cinq topoguides de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) actuellement disponibles pour l'Orne (1). Une quarantaine de topoguides pour marcheurs existent à l'échelle du département. Beaucoup d'autres



Pour tous les goûts, tous les programmes. Les itinéraires de promenades à pied dans l'Orne s'adaptent à une demande de plus en plus familiale.

© Perera www.alizati.fr

« Nos chemins sont une richesse »

Jackie Legault,

Vice-Président du Conseil général et président de la Commission de l'agriculture et du développement durable

" Les itinéraires de promenades et de randonnées permettent de protéger et valoriser le patrimoine naturel exceptionnel de l'Orne. Ils en favorisent la découverte. En les aménageant, nous

répondons aussi à une attente du public. Un peu partout, je vois se créer des groupes de marcheurs. Il faut leur garantir une offre de proximité sur des petites boucles. A ce titre, ces chemins sont des éléments de qualité de vie. La nouvelle voie verte inaugurée en juin, entre Alençon et Condé-sur-Huisne, symbolise bien le rôle d'une telle offre sur l'activité d'un territoire. Cette voie verte est comme une épine dorsale autour de laquelle peut se créer une offre complémentaire en hébergements et animations. C'est au Conseil général de jouer un rôle moteur dans ce domaine, à l'image de son Plan de Développement des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR), outil d'incitation pour que les collectivités créent, entretiennent et valorisent leurs circuits. " ■

circuits aménagés sont répertoriés dans des topoguides édités par les communautés de communes, d'agglomération, offices du tourisme, souvent avec l'assistance du CDT et l'aide financière du Conseil général.

Là encore, l'idée est de valoriser et conforter une offre quantitativement très riche. « Avoir plus de 5 000 kilomètres d'itinéraires c'est bien, mais encore faut-il les adapter et savoir les vendre », martèle Patrick Ville au CDT. Le directeur de la communication et de la promotion de la structure rappelle : « Aujourd'hui, le randonneur type n'est justement plus un vrai randonneur, plutôt un promeneur, pour une sortie à la demi-journée, en baskets, avec des enfants, plutôt quadra et majoritairement féminin. » La boussole,

la carte IGN à l'échelle 1/25.000^e et le volumineux sac à dos ne sont plus la panoplie habituelle. « Pour répondre à cette demande, nous sommes parfaitement adaptés. La qualité de nos équipements, de nos chemins et le niveau de promotion qui en sont faits nous rendent attractifs. » En route ! ■

(1) Topoguides en vente dans les librairies, grandes surfaces et offices du tourisme, ou sur le site du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Orne ou celui du CDT de l'Orne.

CONTACT

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Orne.
www.cdrp61.jimdo.com

Une aide aux collectivités

En matière d'itinéraires de randonnées et promenades, le Conseil général de l'Orne est moteur dans la création et l'animation d'une offre cohérente à l'échelle du département. Pour encourager cette dynamique auprès des collectivités, il a créé un outil d'aides financières aux collectivités : le Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR). Destinataires : les syndicats mixtes, les groupements d'intérêt public à développement local et les établissements publics de coopération intercommunale, dont le projet est la réalisation de travaux de première ouverture, d'acquisitions

de terrains, de balisage, d'édition de topo et de rando-guides, de labellisation, de suppression de "point noir" (passage difficile sur un itinéraire), etc. Le PDIPR peut se traduire pour les collectivités par une aide égale à 30% du montant H.T. des travaux engagés. Plafonds :
• 6 000 € maximum de subventions pour les travaux de suppression de "points noirs" et autres travaux d'aménagement ;
• 12 195 € maximum pour les travaux sur chemins de randonnée de Pays (Label G.R de Pays/F.F.R.P.) ■

Contact : CDT. Tél. 02 33 28 88 71

Le régal du « vététiste »

Avec trois séries de circuits pour VTT labellisées par la Fédération Française de Cyclisme, le département est un paradis (ou un enfer) pour vététistes exigeants. Plus largement, les cyclistes ont de quoi y trouver leur bonheur.

L'Orne est un terrain quasi idéal pour les fondus de VTT. La discipline, exigeante, a connu ses années de mode, mais reste pratiquée par un grand nombre de puristes épris de sensations, d'effort

intense et pur, loin des voitures, dans une nature préservée. Pour eux, le département étale une offre très alléchante. Trois séries de parcours 100% ornais sont labellisés par la FFC, autour de Domfront, de Camembert et en Suisse Normande. Une quatrième, également agréée FFC, traverse les Alpes Mançelles, à cheval sur l'Orne et la Sarthe. « Cette labellisation est un gage de qualité qui parle aux pratiquants », explique Didier Huchet, au CDT. Les itinéraires doivent obéir à un cahier des charges rigoureux. Les spécialistes de la Fédération viennent d'ailleurs en contrôler de visu le respect. « La qualité des aménagements et des parcours empruntés repose sur des critères qui vont du balisage à la nature du revêtement, en passant par la variété, les niveaux de difficulté... ». D'autres circuits VTT sont également proposés dans l'Orne. ■

Sur la route aussi

Le CDT de l'Orne fait aussi la promotion de circuits vélo qui empruntent des portions routières très peu fréquentées. Un topoguide, actuellement en réédition, réalisé en partenariat avec le Comité Départemental de Cyclotourisme, recense une série d'itinéraires bucoliques et tranquilles à effectuer, praticables avec des vélos de route. On y trouve en parallèle des conseils et informations sur les curiosités à découvrir sur les parcours. ■

www.ornetourisme.com

CONTACT

Infos, parcours :
www.randonnee-normandie.com



© Guillaume Besnard - Fotolia.com



© Petera www.alizari.fr

Trois topoguides spécialisés VTT dans l'Orne sont labellisés par la Fédération Française de Cyclisme.

La niche du cheval

Territoire équestre par excellence, l'Orne soigne particulièrement son offre en itinéraires aménagés pour les cavaliers et les attelages. A travers cette niche, une image à conforter.



© J-P Monnier

« Ce sont des circuits de promenades sur lesquels sont pratiqués des aménagements particuliers », explique Didier Huchet au CDT. Barres d'attelage, passages de gués, points d'eau, élagages appropriés, stationnement pour les vans au départ des boucles, largeurs suffisantes pour les attelages... « Depuis trois ans, le travail de création et de valorisation de ces parcours est énorme. Nous sommes des modèles en la matière », affirme le technicien. Aujourd'hui, des topoguides spécifiquement orientés attelage et randonnée équestre recensent cette offre spécifique. « Les premiers usagers sont les professionnels du tourisme équestre qui disposent là d'itinéraires bien aménagés pour leur clientèle. C'est donc un facteur d'attractivité non négligeable. » Au-delà, il s'agit aussi de promouvoir une image équestre de l'Orne vers l'extérieur. ■

Attelé ou non, le cheval est un moyen de randonner dans l'Orne où s'est étoffée l'offre des voies aménagées.

Des boucles spécialement aménagées pour les attelages et les randonneurs à cheval existent dans l'Orne. Certes, les cavaliers n'ont pas attendu cette offre spécifique pour se lancer à la découverte du

bocage ou des massifs forestiers du département. Mais la politique qualitative imprimée par le Conseil général sur ses itinéraires imposait d'afficher des voies dédiées. Elles se sont développées ces dernières années.



Flers

Flers, capitale des cyclos en 2011



13 000 participants attendus, dont un millier d'étrangers. Dans un an, Flers sera capitale internationale du cyclotourisme. Une semaine fédérale internationale qui promet des retombées et suscite déjà une intense mobilisation.

© danielo - Fotolia.com.tif



Les 13 000 cyclos attendus en 2011 à Flers sillonneront le bocage dans tous les sens.

Qui ne s'est pas trouvé au milieu d'une semaine fédérale internationale de cyclotourisme a du mal à imaginer l'ampleur d'un tel événement. Du 31 juillet au 7 août 2011, ils seront 13 000, dont 1 000 étrangers, venus sillonner le bocage en tous sens, chaque jour sur des routes et des chemins VTT différents, à la découverte des paysages et du patrimoine ornaï.

Pour mener à bien l'aventure, la ligue cyclotouriste de Basse-Normandie a battu le rappel des bonnes volontés. Elle crée le Cosfic, comité d'organisation présidé par Hubert Huet (Montebourg). Plusieurs

Ornaïsiens siègent au comité directeur, dont Jean Dumaine (Flers) président délégué en charge de l'organisation locale, Claude Robillard (Bagnoles-de-l'Orne) président délégué en charge de toutes les activités cyclos, Chantal Gaumer (Saint-Georges-les-Groseillers), pour la communication et Guy Deforge (Messei) en charge de la permanence et du village fédéral. Autour d'eux, 20 commissions, émanation des comités départementaux et des clubs, veillent à tous les aspects de l'événement : logistique, parcours vélos, randonnées pedestres, animations, hébergement.

Flers a le profil

La belle aventure a commencé comme un défi, lorsque le président national rappelle à sa ligue de Basse-Normandie qu'elle est l'une des rares à n'avoir jamais accueilli la semaine fédérale. La manifestation doit avoir pour point d'ancrage une ville moyenne, pas trop touristique, et surtout prête à s'engager. Flers a d'autant plus le profil qu'elle est proche des deux autres départements bas-normands. Le déclic a lieu lorsque les cyclos flériens voient s'élever la Halle aux sports. Elle sera le centre névralgique de l'événement.

Les élus de la Ville et de la Communauté d'agglomération du Pays de Flers s'informent, évaluent, n'y voient rien d'impossible et disent oui. Comme les Conseils généraux des trois départements*, le Conseil régional et les communes « points d'accueil » des circuits.

Les habitants ambassadeurs

« Nous ne serions pas partis si nous n'avions pas été soutenus par les collectivités, rappellent les organisateurs. Il n'était pas question que ce soit une manifestation plaquée, artificielle. Il faut que tout le monde participe : la semaine fédérale c'est une invitation à découvrir une région. Quand on invite, on doit être accueillant. Les habitants auront un rôle d'ambassadeur. Des bénévoles seront présents sur les points d'accueil des circuits avec les clubs locaux. »

4 ans de retombées touristiques

Le Pays de Flers sera en première ligne : « Pour les accueils permanents, le village fédéral, les expositions, la restauration collective, on occupera 3 gymnases et l'équivalent de 4 terrains de football. On mobilisera les internats scolaires et les hébergements collectifs dans un rayon de 10 à 12 km, les hôtels et gîtes d'étape dans un rayon de 30 km, 35 hectares de terres agricoles pour créer 4 campings fédéraux. Les habitants du Pays de Flers sont sollicités pour héberger les participants. »

Les études menées sur les précédentes semaines fédérales sont éloquentes : des retombées immédiates estimées à 4 ou 5 millions d'euros et des retombées touristiques étalées sur 4 à 5 ans. Car les cyclos reviennent volontiers en famille sur les lieux où ils ont été bien reçus. ■

* Le Conseil général de l'Orne apporte une aide de 75 000 € à l'organisation de Flers 2011, étalée sur trois ans.

Recherche hébergements !

La commission hébergement du comité d'organisation recherche plusieurs centaines de particuliers volontaires pour héberger des cyclotouristes qui viendront à « Flers 2011 ». Les formulaires d'offres d'hébergement sont disponibles au comité d'organisation, allée des Fleurs (immeuble Capucines 1).

Renseignements (le soir) :
02 33 69 45 41 – 02 33 96 12 12.
cosfic2011hebergement@orange.fr



Un comité organisateur de 13 membres, 100 cyclotouristes répartis dans 20 commissions de travail, 500 bénévoles mobilisés dans les jours précédant l'événement, de 1 500 à 1 800 personnes à l'heure H.

Bellême

Le pionnier du commerce moderne souffle ses 200 bougies

Il a inventé le mois du blanc, les soldes, la publicité ou encore la vente par correspondance. Bellême célèbre cet été le bicentenaire d'Aristide Boucicaut, gloire locale, créateur du Bon Marché.



Aristide Boucicaut, né à Bellême le 15 juillet 1810, est le créateur du Bon Marché à Paris.

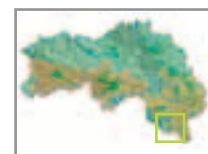
Le plus illustre enfant de Bellême aurait eu 200 ans le 15 juillet prochain. D'Aristide Boucicaut, enfant de Bellême, on dit qu'il avait un sens du commerce proche du génie ! Exposition, livre, événements... le Perche lui rend un vibrant hommage pendant tout l'été (voir Guide de l'été). Son histoire est hors du commun. Né au coin de la place où trône aujourd'hui sa statue, dans le centre du bourg, le garçon se forme dans

la boutique de son père, chapelier. A 18 ans, il suit un marchand ambulant sur les routes de Normandie.

Avec Gustave Eiffel

Sept ans plus tard, le voici à Paris, calicot (marchand drapier) et bientôt chef de comptoir au « Petit Saint-Thomas », rue du Bac. A la crèmerie du quartier, Aristide rencontre Marguerite Guérin, la

gérante, qui deviendra son épouse. Dès 1852, le couple s'associe à Paul Videau qui possède, à l'angle de la rue de Sèvres, une mercerie de 30 m² au nom encore méconnu : « Au Bon Marché ». Le jeune Percheron y mettra en pratique des idées commerciales révolutionnaires : produits variés, prix fixes, baisse des marges, droit pour le client d'échanger et circuler librement. En peu de temps, le chiffre d'affaires explose ! En 1869, le couple fait appel à Gustave Eiffel et Louis Boileau pour bâtir le grand et beau magasin que l'on connaît, le plus vaste d'Europe. Boucicaut poursuivra sur sa lancée créative en créant le mois du blanc, les soldes, la publicité, la vente par correspondance... Une sacrée bosse du commerce. ■



À l'occasion de ce bicentenaire : un livre sort « De Bellême au Bon Marché, Aristide Boucicaut, l'inventeur du commerce moderne », écrit par Eric Yvard (éditions L'Etrave. 10 €).

Du 20 juin au 22 août 2010, à la mairie : exposition « Boucicaut, fondateur du commerce moderne ».

BAZOUCHES-SUR-HOËNE

Secrets persans à l'école et au village

« Comment peut-on être Persan ? » Les élèves de Bazoches-sur-Hoëne peuvent répondre à la célèbre interrogation des « Lettres persanes » de Montesquieu.

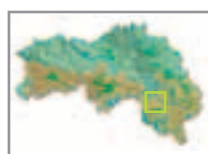
Depuis quatre ans, un partenariat lie la commune de Bazoches-sur-Hoëne à l'office départemental de la Culture (ODC) autour d'une action culturelle avec l'école primaire mais qui touche aussi la population. Pourquoi l'Iran et sa société traditionnelle cette année ? Parce que l'ODC était en contact avec le photographe américain Kurt Stier, qui a vécu dans l'Orne, et dont l'épouse, l'artiste sculpteur Hourieh, est Iranienne. Le thème est d'abord travaillé par les enseignants, très investis dans cette action, avant de devenir un projet pédagogique et culturel qui prend des formes multiples.

Gastronomie persane

Avec la gastronomie persane, les enfants ont découvert la société et l'Histoire des Perses, leurs coutumes, et leur art. Les élèves ont fêté le nouvel an iranien avec les spécialités culinaires. Ils ont écrit et illustré un conte, un travail très complet pour lequel ils ont utilisé vocabulaire persan, calligraphie, animation numérique des dessins, etc. Ce texte, qui a été édité, a inspiré un spectacle musical joué au festival « Arts d'école » (organisé par l'Inspection d'académie au Carré du Perche). Pour la commune, cette action culturelle s'inscrit dans une plus large perspective : « Notre école,

qui va ouvrir une nouvelle classe à la rentrée, est en train de devenir une référence pour l'enseignement artistique. »

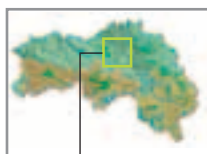
A l'ODC, on souligne que d'autres communes peuvent également engager une convention avec l'ODC. Le développement culturel n'est pas seulement affaire de grands événements. ■



Les enfants de l'école sont allés à la rencontre de la culture persane avec l'artiste sculpteur Hourieh, Iranienne.



Le bel été du Haras



In situ Haras national du Pin

L'épreuve de Coupe du Monde de concours complet, du 19 au 22 août, couronne un programme estival déjà reconstitution historique napoléonienne, courses hippiques, rassemblement d'Ornelink (réseau anglophone de

Les grandes dates de l'été

Du 9 au 11 juillet : concours de sauts d'obstacles international.

Du 13 au 18 juillet : concours internationaux des Rendez-vous de l'attelage.

24 juillet : concours international d'endurance (pro-Elite).

19 au 22 août : épreuve de la Coupe du monde de concours complet d'équitation.

« *Le concours d'attelage est une discipline qui correspond bien au Haras national du Pin* » souligne Franck Le Mestre, directeur du Haras national. Ces trois concours internationaux (« Sport », « Tradition » et « Jeunes chevaux ») sont devenus les Rendez-vous de l'attelage. Un événement populaire, avec animations et village d'exposants, qui attire 10 000 spectateurs. « *Ces journées sont idéales pour la découverte en famille du cadre somptueux du Haras. Le samedi 17 juillet, professionnels et grand public dialogueront. Le 15, la participation des attelages donnera un caractère exceptionnel à la parade des Jeudis du Pin.* »

Le concours « Sport » est le plus spectaculaire, notamment lors de l'épreuve



Le cadre somptueux du domaine du Haras sera le premier gagnant du Grand Complet » et de son cross country.

de marathon du samedi. Lors du concours « Jeunes Chevaux », un public plus averti voit les compétiteurs tes-

ter des chevaux qui renouvelleront leurs attelages. L'épreuve « Tradition » allie technique et charme (lire ci-dessous).

Grand Complet (19 au 21 août)

Cette compétition de niveau mondial réunit trois épreuves :

- *le dressage où un jury de spécialistes évalue la capacité du cavalier et de sa monture à réaliser des figures imposées,*
- *le cross country se court contre la montre sur 4 km en terrain varié : talus, haies, fossés, rivière, dénivelés formant*

une vingtaine d'obstacles fixes.

- *le concours de saut d'obstacles (CSO) : le cavalier doit franchir un parcours de 12 obstacles sans les faire tomber.*

Hussards sur le Pin (1^{er} août)

Reconstitution historique avec des hussards napoléoniens venus de toute la France : parades équestres, reconstitution

d'un village, tir au canon...

Russie (jusqu'au 30 septembre)

L'année de la Russie arrive au Haras national du Pin ! (voir Guide de l'été). Des sculptures de Lanceray et de vrais chevaux russes à découvrir dans le parcours découverte de l'écurie.

Les secrets de l'attelage tradition

Le concours de tradition des Rendez-vous de l'attelage (13 - 18 juillet), au Haras national du Pin, est une belle occasion de découvrir une discipline particulière. Ginette et Christian Goliard, spécialistes du genre, en sont les organisateurs. « *L'attelage de tradition met en valeur le patrimoine ancien des voitures à cheval. Une copie d'ancien sera toujours moins bien notée qu'un modèle d'époque restauré dans les règles de l'art. La nôtre est un « petit*

duc » en osier de 1890 qui servait pour la promenade », explique Ginette Goliard qui a attiré vers l'attelage tradition son mari ancien compétiteur d'attelage sportif.

Élégance et sensations

Première épreuve : la présentation. Tout est jugé : le cheval ou le poney, les harnais, les tenues des meneurs et des personnes présentes sur les voitures : « *Surtout pas de déguisement mais une tenue de ville en harmonie avec la voiture.* »

Le « routier » est une épreuve plus sportive, un circuit de 15 km avec quelques figures imposées : réussir un cercle en guidant à une main, une rentrée en remise (le « remisé »), mener l'attelage d'une main en tenant un verre plein dans l'autre main, etc. Une dernière épreuve de maniabilité départage les concurrents. Dimanche 18 juillet, dans la cour d'honneur du Haras national du Pin : épreuve (commentée pour le public) de présentation des attelages de tradition. ■



Ginette et Christian Goliard et leur « duc » de 1890 défendent l'attelage de tradition.

s national du Pin

très riche au Haras national du Pin. Exposition pour l'année de la Russie, l'Orne) et, bien sûr, une nouvelle édition des Rendez-Vous de l'attelage.



« Venez voir le cross »

« Je m'entraînerai pour ce concours complet comme pour les six à dix autres auxquels je participe chaque année, mais le retour d'épreuves de ces niveaux au Haras du Pin est vraiment une bonne nouvelle pour l'Orne », souligne l'Alençonnais Frédéric Veyres, cavalier amateur classé au meilleur niveau (Pro 1) qui disputera une épreuve avec son cheval Lorenzo de la Loge. Ces concours ont un potentiel de public très important qu'il faudra plusieurs années pour révéler et confirmer. « A Badminton, concours mythique en Angleterre, on compte de 200 à 300 000 spectateurs. » Un conseil pour le public ornaï : « Venez voir le cross, c'est l'épreuve la plus spectaculaire. »

Un grand complet qui sent les Jeux mondiaux

Nouvel événement de taille : du 19 au 22 août, le Haras accueillera le concours complet international que l'association Ustica organisait jusqu'en 2009 à Martinvast, dans le Nord-Cotentin. Une arrivée dans l'Orne soutenue par le Conseil général, le Conseil régional et le fonds européen Eperon.

Le dernier championnat d'Europe disputé ici remonte à 31 ans. Depuis, les grands espaces du Haras national n'ont connu que des

concours nationaux. Avec l'arrivée du « Grand Complet » c'est un fil qui se renoue, mais c'est aussi une nouvelle histoire qui commence. Les équipes du Haras ont accompli un gros travail pour faire revivre un parcours de 8 km de pistes sablées, des étangs, des obstacles naturels. Il a aussi fallu préparer l'accueil de 350 cavaliers, d'autant de chevaux et se préparer, avec Ustica, à recevoir plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

« Dans la perspective des Jeux Equestres Mondiaux (JEM) de 2014, l'objectif est d'accueillir régu-

lièrement des concours internationaux, de recevoir cette épreuve de Coupe du Monde chaque année, et pourquoi pas un jour, la finale. » Dès cette année, les projecteurs seront braqués sur le « grand complet » du Haras national du Pin puisqu'il constituera le dernier grand rendez-vous de l'élite européenne avant les Jeux équestres mondiaux 2010 au Kentucky. Toute l'équipe de France sera présente.

Pour le directeur du Haras national ornaï, ce retour sur la scène internationale s'inscrit dans une perspective plus large d'ouverture du site : « Le Haras est un site d'excellence équestre français, mais aussi normand et ornaï. Nous sommes d'ici et ce site dédié au cheval depuis 1715 doit aussi être la vitrine de toutes les activités de son territoire. L'ouverture à ce qui nous entoure, notre volonté de mélanger les publics, donne du sens à notre action. » ■

+ d'infos

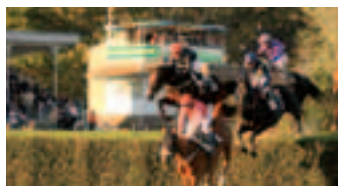
02 33 36 68 68.

www.haras-national-du-pin.com

www.legrandcomplet.fr

Un dimanche aux courses

Au Haras du Pin, « Versailles du cheval », la Bergerie n'est pas le hameau d'une ancienne souveraine mais, dans un écrin forestier, un petit bijou d'hippodrome où la société des courses du Haras national du Pin propose trois réunions par an, cette année les 19 septembre, 10 et 17 octobre. « Nous voulons élargir notre public au-delà des connaisseurs, pour que le plus grand nombre profite de ce cadre magnifique qui est l'un des plus vieux hippodromes de France », souligne son responsable de la communication, Jean-Marie Mussat.



Autour des sept courses (plat, obstacles) du jour, chaque réunion aura ses temps forts :

19 septembre : messe de Saint-Hubert (manifestation associée du Septembre Musical), réunion de Ornelink (réseau anglophone de l'Orne) qui parrainera l'une des courses, présentation des sportifs équestres sponsorisés par le Département.

10 octobre : le Grand Cross country du Pin, Prix du Conseil général, est l'épreuve phare de ces trois réunions.

17 octobre : Grand prix de plat et Grand steeple du Pin, défilé des attelages du Haras national du Pin et de l'Association départementale des attelages ornaï (ADAO).

Des animations, pour les enfants notamment (structures gonflables, cours d'équitation, tir à l'arc, marché du terroir...), et de grandes tombolas (scooter et écrans plats à gagner) compléteront ce programme d'un dimanche à l'autre. ■

Du cheval autrement



L'été, les vacances, du temps, c'est le moment de (re)faire du cheval ! Pour connaître les adresses des centres équestres et des clubs près de chez vous, vous pouvez contacter la Maison des sports équestres (02 33 80 27 67) ou consulter www.equitorne.fr Pour de l'équitation plus insolite, voici quelques adresses :

Equitation Western

Double T Farm, Saint-Jean-de-Blavou : 02 33 73 44 76.

Le Ranch de la Foucaudière, Domfront : 02 33 38 11 08.

American Horse Riding Academy, Goulet : 02 33 12 79 70.

Arts martiaux à cheval

Association française de Yoseikan Bajustu : 06 12 06 81 66.

Attelage pour enfants
Poney-club de Sainte-Eugénie : 02 33 36 80 80.

Voltige

Haras de la Chéchinière,

Soligny-la-Trappe : 02 33 24 12 12.

Ecuries du Vervent,

Berjou : 02 33 30 86 41.

Le Champ Galet,

Damigny : 02 33 29 66 11.

Monte amazone

Le Manoir, Villers-en-Ouche :

02 33 34 00 98.

Le Conseil général les soutient

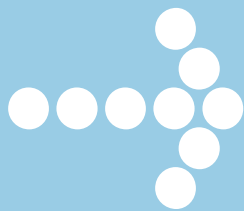
Le Département conclut chaque année un partenariat de soutien avec plusieurs sportifs équestres. Pour la saison sportive 2010, catégorie attelage : Louis Basty, meneur à quatre chevaux ; Jean-Charles Davoust, meneur à deux poneys ; Maxime Maricourt, meneur à un poney. En saut d'obstacles : Axelle Grossin. En dressage : Marie Balezcaux.



Priorité à la rénovation des collèges. Le Conseil général investit 10 millions d'euros par an pour répondre aux exigences actuelles.

Education

Rénovation des collèges : le grand toilettage



En 2010, le Conseil général a décidé de doubler le budget de rénovation des collèges. 10 millions d'euros seront ainsi investis chaque année pour les adapter aux exigences pédagogiques actuelles, en faire des modèles environnementaux dans la ligne de la politique départementale et de développement durable, et les rendre accessibles aux personnes handicapées.

Parmi les 31 collèges publics ornaïens, beaucoup ont été construits dans les années 1970. Pour procéder à leur grand toilettage, le Conseil général a choisi de travailler dans la durée avec quatre équipes d'architectes.

Au Conseil général, les services concernés ont été réorganisés pour que les techniciens encadrant ces

travaux puissent suivre les projets dans leur intégralité. Architectes et entreprises auront ainsi, pour chaque collège, un interlocuteur unique.

31 collèges diagnostiqués

Les quatre équipes d'architectes, chacune sur le secteur géographique qui lui a été assigné, ont réalisé un diagnostic complet des établisse-

ments. Sur la base de ce diagnostic et des orientations de sa politique générale (priorité aux économies d'eau et d'énergie, accessibilité des bâtiments publics) le Conseil général a décidé de doubler son budget alloué aux collèges, le portant à 10 millions d'euros par an.

De 2010 à 2014 (année de mise en œuvre de la réforme territoriale), des objectifs forts ont été fixés : sept collèges restructurés, études réalisées pour quatre autres. Dans le même temps, un programme de grosses réparations, estimé à quinze millions d'euros environ, touchera 15 autres établissements.

Ce sont donc 26 des 31 collèges qui, à des degrés divers, bénéficieront de cette action de grande ampleur. Les autres établissements sont plus récents ou ont été rénovés ces dernières années.

Sur des critères objectifs de priorité (lire encadré), une programmation a été établie : les travaux commenceront cette année au collège Sévigné à Flers (dès cet été) et dans des collèges d'Athis-de-l'Orne, Moulins-la-Marche et Putanges-Pont-Ecrepin. Sont à l'étude les restructurations des collèges de Gacé, du Theil-sur-Huisne, de la Ferrière-aux-Etangs, du Mêle-sur-Sarthe et du collège Racine à Alençon.

Des projets partagés

Adaptée aux contraintes des lieux et aux besoins identifiés, la conception de chaque projet obéit également à des orientations générales :

1) une recherche de mutualisation des équipements avec les collectivités locales : une cuisine commune avec l'école primaire, une salle in-

Les critères de la programmation

Quels sont les critères de priorité pour les établissements à moderniser ? Le premier est évidemment l'état des bâtiments et le degré de vétusté. La volonté de mutualiser les équipements des collèges suppose que les choix des élus de la collectivité soient arrêtés. Enfin, la capacité à agir rapidement a été prise en compte. Là où l'emprise du collège ne suffit pas, il faut se donner le temps de s'assurer de la maîtrise foncière.



Concilier enseignements et travaux

Pour concilier travaux et fonctionnement de l'établissement, des classes préfabriquées pourront être installées. En ville, certaines classes pourront être accueillies dans d'autres établissements (lycée Jean-Guêhenno pour le collège Sévigné à Flers). Certains travaux seront étalés dans le temps pour respecter les rythmes de l'établissement et la scolarité. L'organisation de chaque chantier prend aussi en compte tous les aspects liés à la sécurité, en isolant bien les accès des élèves des sites en travaux.

formatique ouverte aux associations, un CDI complétant une médiathèque, etc. Cela permet de réduire les coûts de part et d'autre et, dans une perspective de développement durable, d'éviter de « consommer » de nouveaux espaces,
2) la priorité est donnée à la restructuration de l'existant, à la réutilisation des locaux, à des liens nouveaux entre le bâti et

son environnement :
3) la mise en accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite,
4) la volonté de faire de chaque collège rénové, un équipement BBC (Bâtiment Basse Consommation) en agissant sur les consommations d'énergie, d'eau, sur l'isolation, l'utilisation des énergies vertes, les matériaux de construction.

Les quatre projets engagés ont fait l'objet d'une présentation publique sur place au cours de laquelle ces choix et orientations ont été expliqués aux parents d'élèves, aux enseignants et personnels. A été également présentée dans le détail l'attention portée à la poursuite de la vie de l'établissement pendant la durée des travaux. ■

Savoir aussi

SUIVI

Dans chaque collège, un groupe de travail est associé à l'élaboration et au suivi du projet. Il est composé du principal et des représentants du collège, du conseiller général du canton, d'élus locaux, de techniciens du Conseil général.

NUMÉRISÉS

Les plans papier de tous les collèges départementaux ont été numérisés suivant un standard commun qui en facilite l'utilisation et le dialogue entre toutes les parties concernées.

10,6 M€

C'est le montant du programme de travaux 2010 voté par le Conseil général pour la restructuration des collèges. S'y ajoute 1 M€ pour les aides à la mise à niveau des équipements sportifs et piscines.

... Ils en parlent...

« Des collèges modernes »



Questions à
Alain Lambert,
Président du
Conseil général.

Quelle est la priorité de ce plan « collèges » ?

Il était nécessaire d'adapter nos collèges aux exigences pédagogiques d'aujourd'hui pour que les jeunes Ornais suivent une scolarité avec les meilleures chances de réussite. Les enseignants et l'ensemble des personnels ont aussi besoin d'un outil de travail moderne, adapté à leurs fonctions.

Quels sont les points communs entre ces projets ?

L'effort porte sur la grande qualité environnementale, avec des collèges qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre et économisent les fluides (eau, fuel, etc.). L'accessibilité pour les élèves handicapés, comme nous l'avons fait pour plusieurs collèges, est aussi notre priorité.

Comment est abordée la situation de chaque collège ?

Grâce à un outil de prospective informatique performant, nous connaissons maintenant l'évolution de la population, commune par commune. Ce qui nous permet d'appréhender les effectifs des collèges pour les années à venir et de dimensionner les établissements en fonction des besoins réels. Nous avons également le souci d'ouvrir les collèges sur leur environnement, la vie culturelle ou associative. Nous envisageons avec les élus locaux l'utilisation partagée de certains équipements en les mutualisant lorsque c'est possible : restauration scolaire, salle polyvalente, centre d'information et de documentation. ■

Education



Rénovation des collèges Du nouveau sur les chantiers

Des qualités fonctionnelles, sanitaires, thermiques, acoustiques... Avec le « plan collèges », les bâtiments doivent répondre aux exigences pédagogiques et environnementales actuelles (Grenelle de l'environnement). Les consommations d'énergies seront divisées par deux, voire

par trois. La récupération des eaux de pluie doit permettre de réduire la consommation d'eau potable de 50 à 90%.

Le Département a recours également, selon les projets, aux énergies vertes : chaufferie bois, panneaux photovoltaïques, lumière du jour privilégiée, etc. Il privilégie l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, des peintures labellisées NF Environnement, des bois provenant d'exploitations forestières à gestion durable, de l'huile de lin pour imprégner les bardages. Au final, tout en ajoutant au confort des locaux, les performances énergétiques et la qualité d'isolation réduiront par six les émissions de gaz à effet de serre.

Ces collèges seront plus accessibles aux personnes à mobilité réduite, notamment les élèves handicapés, conformément aux futures obligations. L'équité sociale est, rappelons-le, un des piliers du développement durable. ■

PUTANGES-PONT-ECREPIN

Collège Gaston-Lefavrais (1971)



© Ateliers Challes.

La mutualisation des équipements est déjà une réalité puisque le restaurant scolaire est partagé par le collège, l'école primaire et maternelle. Le projet permettra de poursuivre cette ouverture du collège sur la vie locale, avec un CDI et une salle informatique ouverts sur l'extérieur. Coût estimé : 7,2 millions d'euros. Architecte mandataire : Philippe Challes (Paris) ; architecte associé : Jean-François Chavois.

Les étapes

2010-2011 : construction d'un bâtiment de liaison de 600 m² entre les bâtiments externat et l'administration pour le CDI et la salle informatique, création d'un nouvel accès au collège, réalisation de l'accessibilité (rampes et ascenseur).
2011-2012 : rénovation de la cuisine

et du réfectoire.

A partir de 2013 : réhabilitation du bâtiment des classes. ■

la fiche

175 élèves.

« C'est un collège très dynamique qui développe de nombreux projets, en langues notamment. Nous aurons des échanges avec l'Espagne cette année, l'Allemagne l'année prochaine, souligne le principal Agnès Brunelle. »

- 17 élèves par niveau font du latin, c'est exceptionnel.
- Section sportive de canoë-kayak (les meilleurs vont aux championnats de France).
- Journée Portes Ouvertes en mai.

FLERS

© Atelier Alidade.



Collège Sévigné (1964)

Tout en recherchant une amélioration sensible du fonctionnement global de ce collège urbain, le projet insiste aussi sur la sécurité, l'amélioration des accès, la fluidité de circulation aux abords, le stationnement. Les deux années de travaux vont redistribuer l'aménagement intérieur de ce bâtiment en arc.

Les étapes

juillet 2010-juillet 2011 : partie nord du bâtiment (bureaux de l'administration)

juillet 2011-juillet 2012 : partie sud du bâtiment (salles de classe, cantine, réfectoire).

Livraison septembre 2010.

Au rez-de-chaussée : préau et hall agrandis, surface doublée du CDI, salles de musique et d'arts plastiques, locaux de la vie scolaire.

Au 1^{er} étage : cuisine et restauration, infirmerie, salle des professeurs, administration.

Au 2^e étage : espace informatique, salles de sciences et de technologie.

Au 3^e étage : 15 salles de classes

Des logements répartis entre les trois étages. Les phases de démolition auront lieu pendant les vacances. Des cours seront déplacés au lycée Guéhenno. Les bâtiments modulaires seront installés dès l'été 2010. Coût estimé : 10 millions d'euros. Architecte mandataire : l'Atelier et l'architecte d'intérieur Alidade (Tinchebray). ■

la fiche

497 élèves.

« Nous ouvrons une classe bi-langue, avec trois heures d'anglais et d'allemand dès la sixième, annonce Laurent Estève, le principal. L'option « anglais européen » propose deux heures d'anglais supplémentaires en 4^e. Avec l'espagnol et l'italien en 2^e langue, nous offrons une vraie diversité. »

Le collège compte une chorale de bon niveau, participe au réseau des Jeunesses musicales de France, accueille des artistes en résidence (un photographe cette année). Parmi les séjours de découvertes de l'année, le voyage des 3^e en Irlande dans le cadre de l'histoire de l'art.

MOULINS-LA-MARCHE

© Christophe Baillieux, architecte.



Collège André-Collet (1981)

Le collège sera agrandi d'environ 1 200 m². Sa restructuration va être réalisée en deux temps : **septembre 2010 à février 2012** : rénovation du bâtiment central avec l'aménagement du CDI, du foyer, des salles de musique et d'arts plastiques. Démolition d'une partie des bâtiments

et reconstruction des locaux de la demi-pension (420 repas/jour actuellement dont 160 pour les élèves du primaire). Des salles de sciences seront aménagées à l'étage. **mars 2012 à février 2013** : restructuration des locaux existants (vie scolaire, administration, salle des

la fiche

256 élèves.

« Nous avons gagné plus de 70 élèves en cinq ans, rappelle le principal Philippe Deslandres. Nous bénéficions d'une excellente réputation, mais nous avons des retards à combler. La rénovation, qui va nous faire passer à l'ère numérique, est une chance qui doit réveiller des ambitions culturelles et de formation. »

- Le collège a une chorale très active qui participe au festival départemental.
- En sport, la lutte est la discipline reine.

professeurs, infirmerie, salle polyvalente) et aménagement de la chaufferie bois. Rénovation des logements et aménagements de voirie. Coût estimé : 7,4 millions d'euros. Architecte mandataire : cabinet ABC (Alençon). ■

Ils en parlent...

« Un espace pédagogique cohérent »



Jean-Pierre Chevalier, conseiller général du canton de Moullins-la-Marche :

« Le collège de Moullins-la-Marche rayonne sur un

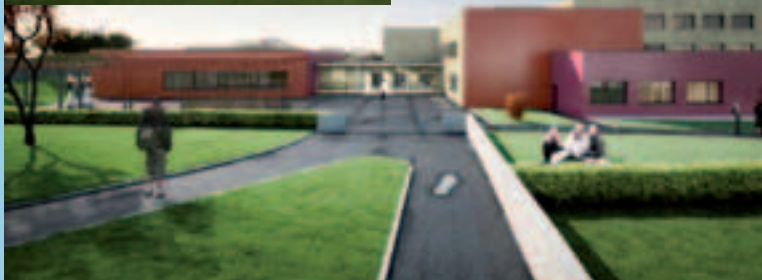
espace pédagogique cohérent qui rassemble les élèves de Moullins-la-Marche, Sainte-Gauburge - Sainte-Colombe, Saint-Hilaire-sur-Rille, Soligny-la-Trappe, Les Aspres et les communes proches. Nos effectifs augmentent parce que la qualité de l'enseignement est là. Je vois dans la restructuration du collège la reconnaissance de nos efforts pour défendre un établissement rural. Il s'agit d'offrir l'égalité des chances à ses enfants. La volonté de faire du collège un équipement qui rende de nouveaux services est aussi de nature à dynamiser les initiatives locales. » ■

ATHIS-DE-L'ORNE

Collège René-Cassin (1975)



© Ateliers Challes.



L'extension du collège (1 500 m²) permettra de créer un pôle d'accueil face à l'entrée, avec un CDI, une salle polyvalente et une salle d'informatique ouverte aussi à la population. L'ensemble formera une seule entité et non des blocs distincts comme actuellement. Les abords du site seront conservés,

laissant une grande place au végétal. Coût estimé : 7,6 millions d'euros. Architecte mandataire : Philippe Challes (Paris) ; architecte associé : Jean-François Chavois.

Les étapes

2010-2011 : construction du bâtiment de restauration et d'un bâtiment de liaison,

la fiche

270 élèves.

« Nous sommes un collège expérimental pour l'informatique et les nouvelles technologies et nous bénéficions d'une aide spécifique du Département pour cela », souligne le principal Gérard Legrand.

Connu pour les expositions accueillies dans sa galerie d'art, le collège est aussi très sportif (champion académique de rugby, participation de 80% des élèves au cross du Conseil général) et organise de nombreux séjours de découverte. Journée Portes Ouvertes en mars.

mise en accessibilité.

2011-2012 : aménagement du CDI et des salles d'enseignement spécialisé.

A partir de 2013 : réhabilitation du bâtiment d'externat, de l'administration et construction du préau. ■

« Un modèle de collège »



Philippe Senaux, conseiller général du canton d'Athis-de-l'Orne

« Le collège d'Athis devait être rénové. La collaboration entre le principal, le maire, les

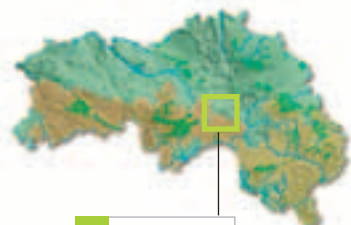
techniciens du Conseil général et moi-même a donné une dynamique au projet. Nous étions sur la même longueur d'ondes. En tant que professeur, j'ai été sensible à la vision pédagogique du projet et aux moyens mis à la disposition de l'enseignement. Avec Alain Lange, le maire, nous voulions la pérennisation d'un collège rural qui soit aussi un pôle culturel et de vie. Plus qu'une cantine, nous disposerons d'un équipement qui pourrait aussi préparer des repas pour les seniors. Le CDI du collège et sa salle informatique s'ouvriront sur l'extérieur après les heures de classe. Nous allons réaliser un équipement durable, respectueux de l'environnement, où il fait bon vivre. Pour moi, c'est un modèle de collège. » ■

Servanne Desmoulins-Hémery, conservatrice des objets d'art et responsable du musée départemental d'art religieux à Sées.

Sées : au-delà d'une cathédrale



À l'occasion des 700 ans de la consécration de la cathédrale de Sées, Servanne Desmoulins-Hémery propose une visite insolite au cœur de l'art religieux, dans cette ville si bien fournie. Un autre regard.



In situ
Sées
4500 hab.

Pratique

Musée départemental d'art religieux

Place du général de Gaulle à Sées
Tél. 02 33 81 23 00
Ouverture du 1^{er} juillet au 30 septembre
de 10h à 18h.
Fermeture hebdomadaire le mardi

Visite de la cathédrale et du quartier des chanoines

De 9h à 11h30 à 14h à 17h à l'office de tourisme
Sur réservation et pour les groupes de 10 personnes minimum
Tarif : 2 € par personne

Ouverture de la cathédrale

8h-19h

Sées compte une cathédrale et une dizaine de bâtisses religieuses pour 4500 habitants. Plus que l'aspect sacré, ces édifices et leur mobilier révèlent une histoire de l'art, qui, par le passé, fut en grande partie au service de la religion. Haut lieu de culte durant plusieurs siècles, Sées abrite de véritables trésors en son sein. Servanne Desmoulins-Hémery, conservatrice spécialisée en art religieux, nous guide à travers la ville avec un regard singulier.

En premier lieu, la cathédrale. Belle et imposante. À peine passée la porte monumentale, Servanne Desmoulins va droit au but. Ce qu'elle préfère ici, ce sont les vitraux. Elle indique, depuis l'entrée, des puits de lumière situés au fond, dans les chapelles rayonnantes. L'architecture grandiose la laisse

de marbre : " C'est un très bel espace, mais un peu vide à mon goût ", explique-t-elle en révélant son faible pour le mobilier. " Les verrières furent très innovantes à la période où elle



Notre-Dame-de-Sées, à qui l'église a été dédiée. " C'est la seule Vierge de marbre du département datant du XIV^e siècle. Je l'aime beaucoup, elle dégage une grande douceur. " Elle fait aujourd'hui encore l'objet de nombreux pèlerinages.

fut construite, poursuit-elle. En passant du roman au gothique, les architectes ont beaucoup agrandi les fenêtres. Les vitraux de la cathédrale, réalisés entre 1260 et 1280, ont acquis, par leur caractère précurseur, une réputation nationale." Nous traversons l'édifice d'un pas assuré pour nous rapprocher des dites merveilles. Au passage, l'œil se délecte des jeux de lumière produits par le soleil dans les rosaces des transepts. " Ils sont de style gothique classique, mais les verres ont été entièrement rénovés au XIX^e siècle ", glisse-t-elle rapidement.

Nous voilà donc devant l'ouvrage. Servanne Desmoulins attire notre attention sur un vitrail du XIV^e siècle, situé dans la chapelle Saint-Godegrand (celui le plus à gauche), représentant la Vierge et Jean-Baptiste. " Cette



La statue intitulée "Le beau Dieu" représente le christ enseignant. "Elle fut pendant un temps attribuée à un grand sculpteur italien, Gian Lorenzo Bernini dit Le Bernin. Il est à son époque aussi connu que Michael-Ange", précise Servanne Desmoulin-Hémery. L'œuvre est par conséquent souvent prêtée pour des expositions à l'étranger.

« Le Palais d'Argentré : le plus bel édifice normand du XVIII^e siècle »

œuvre est d'un style proche de la Renaissance, les couleurs sont plus nuancées qu'au Moyen-Âge, fait-elle observer. La palette aussi est plus étendue et le travail du verre gagne en subtilité. "La vitrerie de Sées est le seul ensemble médiéval de vitraux du département. Il existe cependant d'autres pièces du même type, dispersées dans divers lieux, comme

à l'église d'Aunou-sur-Orne. "On y voit un vitrail de Sainte-Eulalie, une martyre espagnole dont personne ne semble avoir retrouvé l'origine du culte dans cette église." (photo). Le vitrail a été réalisé par l'atelier qui travaillait dans la cathédrale, expliquant la similitude des travaux. Cette église entretient d'ailleurs d'autres liens avec Notre-Dame-de-Sées révèle notre guide. Elle est dans son rôle. "Au musée d'art religieux nous donnons des repères aux visiteurs", explique-t-elle. Poursuivant la visite de la cathédrale, elle nous livre par ailleurs les clefs de l'autel, situé dans le chœur de la cathédrale. Commandé par monseigneur d'Argentré, alors évêque de Sées, il rappelle que ce dernier a renové l'édifice dont l'entretien lui incombait, et construit un nouveau palais épiscopal (photo).

Du néo-classique au rococo

Le nouveau palais épiscopal se trouve derrière l'édifice religieux. Le propriétaire des lieux empruntait une galerie pour rejoindre sa demeure via une chapelle attenante. Il faut cinq minutes au commun des mortels pour s'y rendre à pied. Très épuré dans son ensemble, il fut conçu par l'un des meilleurs architectes et réalisé par des artisans d'art parisiens. "C'est le plus bel édifice du

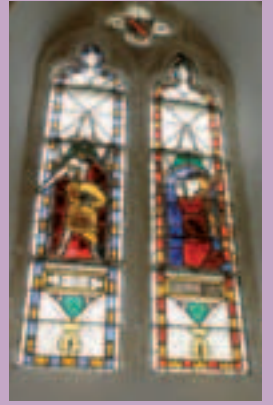
EXPOSITION

« La cathédrale célèbre les 700 ans de sa dédicace »

Le musée départemental d'art religieux qui appartient au Conseil général commémore cet été les 700 ans de la dédicace de la cathédrale (1). Une exposition originale déclinant les différentes facettes de cet édifice emblématique sera accompagnée de conférences. L'événement s'articulera autour de thèmes tels que l'architecture, le diocèse et son territoire, le symbole spirituel et les hommes qui font vivre l'ensemble. Photographies, documents anciens et objets d'art inédits, issus des collections de l'évêché, permettront aux visiteurs d'appréhender concrètement le rôle fondateur et le rayonnement de la cathédrale. ■

(1) La Dédicace est la cérémonie qui consacre une église comme lieu de culte et de prière.

Vitrail de Sainte Eulalie à la chapelle d'Aunou-sur-Orne.



XVIII^e siècle de toute la Normandie car il fut construit relativement vite et a bénéficié d'une grande homogénéité, commente-t-elle. Il est très simple, mais ne manque pas de raffinement, avec un traitement différencié pour chaque étage." Il faut ouvrir l'œil, mais les détails sont notables. Dans son prolongement, de l'autre côté de la route, les jardins sont en cours de réhabilitation. "Ils vont être redessinés par le Département dans l'esprit de l'époque. Nous avons retrouvé des plans originaux dans nos archives et les espèces plantées dans le registre des comptes", explique la conservatrice. Elle poursuit son périple. Après le XVIII^e siècle, elle nous emmène vers le XIX^e.

Située dans un carrefour à l'entrée de la ville, la basilique de l'Immaculée Conception

(photo). Non loin de la cathédrale, les deux édifices ont peu de points communs. La basilique est, en effet, peu visible et très modeste car constituée d'une simple nef. En revanche, elle possède un intérieur très chargé. Le XIX^e est une époque de redécouverte des arts anciens et du Moyen-Âge. Ce qui explique la présence de vitraux assez étroits et ornements. "À cette époque, les artistes redécouvrent l'art du vitrail. Certains partent même en Angleterre pour réapprendre les techniques ancestrales", éclaire Servanne Desmoulin. Très intimiste, ce lieu possède une ambiance très intéressante, notamment lorsque les nuages et le soleil alternent l'ombre et la lumière au gré du vent. A découvrir. ■

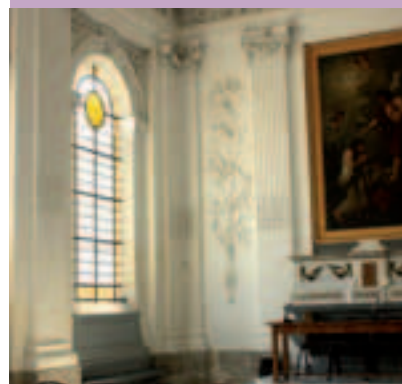


La basilique Notre-Dame-de-la-Conception se démarque de la cathédrale par son style très chargé.



Le palais épiscopal fut racheté et renové par le Conseil général en 1989.

Mon coup de cœur



La chapelle du Palais d'Argentré affiche un style étrange pour un néophyte. "Elle est emblématique d'un XVIII^e siècle où l'on redécouvre les antiques et applique les canons de l'art grec", explique Servanne Desmoulin-Hémery. À noter, la chapelle du Palais, d'ordinaire fermée au public, accueillera les conférences de l'exposition estivale (lire encadré ci-dessus). ■

Pascal Bataille

Sous le charme du Perche

Homme de télévision à Paris la semaine, Pascal Bataille est Ornais un week-end sur deux. A Rémalard, au cœur du Parc régional du Perche, ses appartements d'hôtes offrent un cadre de détente et de repos rempli de charme.

« C'était un pari un peu fou. » Pascal Bataille a le sourire. Les travaux sont maintenant terminés. Le chantier de restauration n'est plus qu'un lointain souvenir. Sur la place du général de Gaulle, au centre du village, les trois maisons restaurées ne font plus qu'une. « Côté Parc » est la nouvelle adresse de Rémalard. L'ancienne pharmacie est devenue salon de thé et boutique. Dans les étages, huit appartements d'hôtes sont désormais proposés à la clientèle. L'aventure familiale, née voilà quelques années, a enfin un visage et un nom. Et surtout une histoire.

« Pascal est tombé sous le charme du Perche en même temps que ma sœur », sourit Zouleïkha, sa belle-sœur. Le producteur et animateur de télévision (1) ne nie pas. La rencontre avec Adra, devenue son épouse, a bien eu l'Orne pour cadre.

« Elle m'a très vite emmené dans ce département que je ne connaissais pas et plus particulièrement ici dans le Perche. » Né à Bordeaux, Pascal Bataille passe toute son enfance dans le bassin



d'Arcachon. La partie n'est pas gagnée. « J'ai besoin de l'eau et je détestais la campagne. Or, j'ai très vite été amoureux de ces paysages. »

La famille de sa femme, qui réside à Saint-Maurice-sur-Huisne, finira de le convaincre et scellera même son ancrage ornais. « Avant de me connaître, mon beau-frère avait craqué sur l'ancienne pharmacie du village. On a tout de suite vu le potentiel malgré l'état déplorable. La maison d'à côté, celle dite du méde-

cin, s'est trouvée à vendre. Nous nous sommes portés acquéreurs d'abord de celle-ci avant d'acheter la pharmacie. » La nouvelle histoire des lieux pouvait s'enclencher. Et le chantier avec.

Pendant quatre ans, l'homme de télévision (ses émissions avec Laurent Fontaine « Y'a pas photo », « Y'a que la vérité qui compte » restent parmi les plus gros scores d'audience de TF1) se transforme en chef de chantier.

« Un endroit raffiné et calme »

« C'est vraiment une histoire de famille et un travail d'équipe. Adra, sa sœur Zouleïkha, son frère Sadek et moi avons eu l'idée de transformer ce cadre en un lieu de vie sympathique, avec des chambres joliment décorées. » Le volume des travaux est énorme. Ils vont durer quatre ans, conduits par des artisans locaux, dans le respect de la tradition. Dépecées, les pièces seront toutes restaurées à l'identique.

Au final, huit appartements d'hôtes spacieux (de la suite au du-

plex) sont proposés à la clientèle. Outre le salon de thé et la boutique d'objets de décoration, un centre de soins (ouvert à la clientèle extérieure), un spa, une salle de gym mais aussi un espace séminaire complètent l'offre de « Côté Parc ». Ouverte à l'été 2008 et inaugurée en novembre 2009, la nouvelle adresse séduit déjà. « Nous avons nos habitués, des régions proches ou de Paris », soulignent Adra et Zouleïkha, les deux décoratrices « maison » qui proposent désormais leur savoir-faire.

« Le Perche est un endroit raffiné et calme. Moi qui fuis Paris dès la fin de semaine, je suis ici un week-end sur deux en moyenne. J'aime la variété des verts. » Le nouveau refuge de Pascal Bataille, qui se partage avec le Cap Ferret et son autre adresse (« Côté Sable », un hôtel 4 étoiles), héberge désormais toute la petite famille. Et d'imaginer déjà une nouvelle déclinaison : « Côté Seine » devrait être son prochain projet. ■

(1) Homme de télévision, Pascal Bataille est toujours producteur et animateur (le lundi soir sur Jimmy). Depuis peu, il a lancé Studec TV, une école de formation aux métiers de la télévision située à Issy-les-Moulineaux.

Rémalard « Côté Parc »



Le petit village de Rémalard compte désormais une nouvelle adresse touristique. Le lieu de séjour « Côté Parc », comprenant huit appartements d'hôtes (de la suite au duplex), est ouvert toute l'année (sauf trois semaines en février), du vendredi au lundi et à chaque période de vacances scolaires (sept jours sur sept). L'endroit propose salon de thé, boutique, centre de soins et espace séminaire. A l'intérieur, le concept veut que tout soit à vendre, des tables de nuit aux lustres et autres pièces du mobilier. Ce dernier, dessiné par Philippe Hurel, est fabriqué à Coulombs.

Livres



Jardins de Normandie et du Sud de l'Angleterre de Normandie Magazine

Quelques-uns des plus beaux jardins de Normandie et du Sud de l'Angleterre, classés en huit thèmes liés à la signification du jardin. Car on ne fait pas un jardin par hasard, ni pour rien. Mais pour se montrer, pour voyager, rêver ou recréer un Eden...

Edition : Normandie Magazine
Prix : 22,90 €



Le Dernier Duel d'Eric Jager

En cette matinée glacée du 29 décembre 1386, la foule afflue vers le monastère parisien de Saint-Martin-des-Champs. Autour du champ clos, les curieux se pressent, attendant le roi Charles VI et, surtout, les deux hommes qui vont se battre à mort ce jour-là : Jean de Carrouges et Jacques Le Gris, seigneurs normands, ont résolu de porter devant Dieu leur querelle. Eric Jager la raconte à la manière d'un roman policier, s'appuyant sur les sources et les témoignages qui nous sont parvenus pour ressusciter un pan entier du Moyen-Age.

Edition : Flammarion
Prix 21€



Yendouma « Un village en pays Dogon » de Patrice Olivier

Patrice Olivier vous propose de partager ses rencontres avec les enfants des familles d'Hamadou et d'Ali Baba Témé. Leurs jeux, la vie du village, l'école, les tâches quotidiennes, les traditions... Des rencontres que vous n'oublierez pas.

Edition : Association Terra Incognita.
Prix : 17 €



Trop forts les Normands ! de Paul Burel et Nono

Le saviez-vous ? Le cancre Michel Drucker voulait être footballeur et n'a découvert le vélo qu'à la cinquantaine. Jean-Luc Hees a démarré sa carrière au tri postal. Elise Lucet est accro au ramassage des champignons. Olivier Metzner a navigué avec Eric Tabarly. Tout ça et bien d'autres choses...

Edition : Ouest France
Prix : 13 €



Saint-Céneri-le-Gérei de Jean-Marie Foubert

Enthousiasmant, ce village niché dans une région qu'un publicitaire a baptisée « Alpes Mançelles ». Un endroit qui attire de nombreux peintres et des musiciens. Ici, tout le monde pourra trouver de quoi satisfaire son cœur et son esprit. Car ici chante la vie.

Edition : OREP
Prix : 5,50 €



Haches de guerre, les bûcherons canadiens dans les forêts normandes (1916-1919)

Jusqu'en 1919, 2000 soldats canadiens exploitent les forêts normandes d'Andaines, de Bellême, de Bourse, d'Ecouves, de Gouffern, de Saint-Evroult et de la Trappe. Ils y établissent des campements, des scieries et des voies de chemins de fer. Ce catalogue présente des documents en grande partie inédits, dont une exceptionnelle collection privée de photographies.

Edition : Conseil général de l'Orne
Prix : 28 €



Construire sa maison en bois, textes de Pierre-Jacques Provost et photos de Pascal Quitemelle

Informations techniques, conseils pratiques, témoignages de propriétaires, démarches à suivre... Un livre complet et magnifiquement illustré pour vous aider à réaliser la maison de vos rêves en éco et auto-construction.

Edition : Chêne
Prix : 35 €

Cuisine

Mousse de bulots, coulis de cerfeuil et chips de pain



Proposée par Yohan Lelaizant, chef du restaurant Au bout de la rue à Flers – 02 33 65 31 53
Un bib au guide Michelin qui récompense cette table sympathique offrant un bon rapport qualité/prix.

INGRÉDIENTS

Recette pour 5 personnes

- 1 kg de bulots
- 40 g de gros sel
- 1 cuillère à soupe de poivre en grains
- 1 pincée de fleur de thym
- 2 gousses d'ail
- du piment d'Espelette
- 300 g de crème liquide
- le jus d'1/2 citron
- 1 botte de cerfeuil
- 25 g de jus de crustacé
- 50 g de bouillon de volaille
- 1 pain de campagne au levain

Progression de la recette :

> Mousse de bulot

Rincez les bulots dans une passoire. Mettez-les dans une marmite avec : 2l d'eau, 40g de gros sel, le poivre, le thym et 1 gousse d'ail. Portez le tout à ébullition puis laissez cuire pendant 10 minutes. Débarrassez dans un saladier. Laissez refroidir les bulots dans leur jus de cuisson. Une fois refroidis décortiquez-les et enlevez l'intestin.

Mixer la chair de bulots dans un robot avec 150g de crème liquide et le jus de citron. Montez en crème battue les 150g de crème liquide restant et incorporez-la délicatement à la chair de bulots avec une spatule.

Assaisonnez le tout et mettez au réfrigérateur.

> Coulis de cerfeuil

Faire bouillir le jus de crustacé et le bouillon de volaille puis versez dans un mixeur. Ajoutez-y la botte de cerfeuil équeutée, 1 gousse d'ail, mixez le tout et assaisonnez.

> Chips de pain

Coupez de fines tranches de pain et mettez-les 5 minutes au four à 160 °C.

Dressage :

Dresser la mousse de bulots dans un verre, ajoutez un cordon de coulis de cerfeuil, parsemez d'une pincée de piment d'Espelette et disposez à votre convenance une chips de pain.

Du 21 juin au 5 septembre 2010

L'Orne

vue du ciel

Exposition photographique de
Francis Gornon

Hôtel du Département

27 boulevard de Strasbourg - Alençon
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30
et le dimanche de 14h30 à 18h

Renseignements 02 33 81 60 00
Entrée gratuite

En partenariat avec le magazine
Le Normand

Normandie



L'ORNE
Conseil Général

Avancer, c'est notre nature

■ sociopress - 02 31 71 61 41